

N° 69 - 10 JUIL.-10 AOUT 69

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE



GROUPES ET FÊTES FOLKLORIQUES *Pourquoi ?* FAUT-IL LES SUPPRIMER?...

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE
un parti au service des Bretons

(VOIR EDITO PAGE 2)

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE SALUE LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE DU VIETNAM DU SUD

Après que les Américains eurent ignoré les appels à la négociation lancés à la fin de 1967 par la R.D.V. et le F.N.L., les Vietnamiens déclenchèrent la formidable offensive du Têt, délivrant l'ensemble du pays et rejetant soldats U.S. et fantoches de leurs bases. Des élections eurent alors lieu dans tous les villages et jusque dans les villes occupées, aboutissant à la création de multiples Comités populaires révolutionnaires locaux, puis à la constitution de l'équipe du G.R.P. Le gouvernement provisoire, enfin, a été officiellement proclamé le 17 juin, en réponse au refus du gouvernement U.S. et de la clique fantoche, à Midway, de permettre la création d'un gouvernement de coalition capable d'organiser des élections générales.

On a justement qualifié la nouvelle initiative des forces de libération du Vietnam d'« offensive du Têt politique ». En effet, en février 1968, après le refus des agresseurs de négocier, le F.N.L. montra qu'il était capable de tenir militairement l'ensemble du territoire, de pénétrer en force dans les villes, d'occuper l'ambassade U.S. de Saïgon. En juin 1969, la proposition de gouvernement de coalition étant rejetée, les forces de libération montrent par la constitution du G.R.P. qu'elles sont capables d'opposer aux potiches de Saïgon un gouvernement élu par la plus grande partie de la population, administrant tout le territoire jusqu'aux quartiers populaires des villes, disposant de forces armées assez puissantes pour contrer l'agression étrangère et reconnu par de très nombreux Etats.

Devant chaque refus de l'impérialisme de reconnaître la vérité du rapport des forces, les Vietnamiens la font passer dans les faits par une démonstration éclatante, l'offensive du Têt l'an dernier, le G.R.P. aujourd'hui.

Désormais, le temps des perches tendues à l'agresseur est passé. Résultat de l'autodétermination du peuple sud-vietnamien, le G.R.P. ne saurait disparaître pour faciliter des manœuvres de compromis. C'est une grande victoire pour nos camarades vietnamiens d'avoir, en moins de dix ans, renversé à ce point le rapport des forces qu'ils puissent aujourd'hui imposer leur solution à l'impérialisme. Il ne reste plus aux Américains que le choix entre de nouveaux déboires militaires et le départ ; ce départ ils le veulent « honorable », c'est-à-dire qu'ils acceptent de se retirer, à condition qu'on leur accorde que les peuples du monde ne sachent pas que le plus puissant des impérialismes a été vaincu par un petit peuple de paysans.

C'est à nous, révolutionnaires bretons, comme à nos camarades de tous continents, d'Europe et de France, de ne pas laisser ternir cette victoire, car elle est un puissant encouragement aux luttes menées pour la libération des peuples et l'avènement du socialisme.

Le 31 mai 1969, notre Parti avait organisé, à Brest, un débat sur le thème : « Groupes et fêtes folkloriques », afin de recueillir les avis des responsables d'organisations représentatives, pour nos lecteurs. Nous publions ce mois-ci la première partie du travail effectué, portant sur l'analyse de ce que sont les fêtes et les groupes. Après publication de la deuxième partie qui parle des « Perspectives », nos colonnes seront ouvertes à une tribune libre. Dans un troisième temps, nous tirerons les conclusions politiques.

Ont participé à ce débat : pour B.A.S. (Bodadeg Ar Sonerien : Assemblée des Sonneurs) : Polig MONJARRET, président ; Jean-Pierre PICHARD, membre du Comité Directeur et de la Kevrenn de Rennes.

Pour le Cercle Celtique de Concarneau : Jean-Jacques PERON.
Pour le Festival International des Cornemuses de Brest : René ABJEAN, président.

Pour la J.E.B. : Fanch BROUDIC et Jean-Yves LAGADEC.
Pour le Cercle Celtique de Plouzané : Jean-Baptiste RICHARD et Chantal SIMON (1).

Pour le Bagad de Brest-Saint-Marc : Yves TANGUY.
Jean-Claude LEON dirigeait les débats.



Polig MONJARRET par un rapide historique situe le débat : « En 1941, il devait exister en Bretagne quelques théâtres populaires et une douzaine de cercles celtiques. Ces derniers manquaient de sérieux sauf à Rennes où travaillaient des animateurs cons-

cients. Les quelques cercles créés pendant la guerre ont pratiquement disparu à la Libération par manque de sonneurs et de dirigeants souvent victimes de la répression aveugle à l'encontre du mouvement breton.

La B.A.S. a été créée en 1942. A partir de 1946, une nouvelle génération de sonneurs monte et permet l'éclosion de cercles un peu partout, malgré le manque d'encadrement. La Fédération des Cercles celtiques qui existait à l'époque n'a pas su faire face à la situation.

En 1948, les cheminots de Carhaix créent le 1^{er} Bagad (clique de sonneurs). D'autres suivent un peu partout.

Les choses en sont restées là pendant une dizaine d'années. Malgré beaucoup de bonne volonté et l'organisation de stages, le bagad restait à définir. Mais on s'est aperçu que les problèmes techniques qui se posaient à nos bagadou avaient déjà été résolus par les Ecossais dès le XIX^e siècle. Tenant compte de cet acquis, une commission s'est créée pour définir et essayer de résoudre les difficultés de la technique instrumentale. Cette étape a été décisive.

De leur côté, les cercles n'avaient pas (et n'ont toujours pas) une telle commission coordonnant la recherche et la réalisation des danses. Les cercles avaient bien commencé à se grouper en amicales à partir de 1948. Mais ces amicales n'ont guère favorisé que les rencontres sympathiques entre groupes folkloriques. A mon point de vue, certains cercles ont fait une erreur en exigeant que chacun fasse de tout : chorale, danse, biniou, lutte bretonne, théâtre, cours de breton... si bien qu'on aurait pu passer 8 h par jour au Cercle celtique.

Vers cette époque, l'idée nous est venue de regrouper les différentes spécialisations du mouvement au sein d'une organisation confédérale. En 1949, le Conseil général du Finistère décide de créer un Office du tourisme au sein duquel fonctionnerait une commission d'études et d'action folkloriques. C'est cette décision qui a favorisé la création de la confédération Kendalc'h en 1950. Cela ne s'est pas fait sans mal : rappelons-nous ce qu'étaient alors les relations entre les différentes Fédérations : tension entre B.A.S. et Cercles celtiques, d'esprit différent ; opposition Bleun-Brug — Ar-Falz sur le plan scolaire ; querelles à propos de l'orthographe de la langue bretonne.

Kendalc'h a permis de rendre plus efficace l'action menée en faveur de la langue bretonne (organisation de collectes, détachement d'un instituteur à l'enseignement du breton...).

Parallèlement, on a assisté à un extraordinaire développement des fêtes folkloriques, ce qui a permis aux groupes de faire autre chose que de répéter et se réunir.

Le Peuple Breton : Essayons de définir ce qu'est un groupe folklorique. Chacun de vous peut-il préciser les activités de son groupe ou de ceux qu'il connaît ainsi que les raisons qui ont amené leurs membres à choisir cette activité ?

Jean-Jacques PERON : Les activités du groupe auquel j'appartiens sont limitées ; nous nous contentons de glaner des danses hors de journées d'études, danses qui s'ajoutent à celles qui nous ont été transmises. Nous tentons de les arranger afin de les présenter à un public constitué essentiellement de vacanciers. C'est-à-dire que tout notre travail est axé sur les fêtes et les soirées folkloriques. De ce fait, ce qui attire les jeunes chez nous, ce sont d'abord les sorties. Cela procure des loisirs à peu de frais : un voyage dans un pays étranger, fait dans le cadre du cercle, coûte de 100 à 150 francs pour une quinzaine de jours, c'est peu. Grâce au cercle, les jeunes jouissent d'une indépendance plus grande vis-à-vis de leur famille, provoquée surtout par les répéti-

(SUITE PAGE 3)

(1) N'ont pas participé à la totalité des débats.

Edito

DANS cet éditorial d'un mois de vacances, d'un numéro que certains achèteront au hasard d'une vente à la criée à Quimper ou à Brest, nous voudrions nous adresser non seulement à nos compatriotes, mais aussi à ces amis de passage.

Le titre de notre journal peut surprendre, habitué que l'on est à une conception unitariste et jacobine, conception secrétée par l'Etat français. Pourtant il n'exprime pas autre chose que la volonté de vivre ensemble d'une communauté à laquelle il faut être de mauvaise foi pour ne pas lui reconnaître une certaine originalité. Le peuple breton, pour nous, ce sont les jeunes qui s'exilent chaque année, les agriculteurs livrés à eux-mêmes et désemparés par le bouleversement des structures économiques, les ouvriers exploités par les usines-pirates et licenciés, les marins-pêcheurs victimes de la crise de la pêche bretonne...

Volonté de vivre ensemble c'est, en 1969, la volonté de construire une économie qui donne sa chance à l'agriculture bretonne, qui donne du travail à ces milliers de jeunes qui doivent aujourd'hui s'expatrier. C'est aussi la volonté de promouvoir la personnalité bretonne qui, loin d'être un retour en arrière, est un moyen puissant de rendre aux Bretons dignité et responsabilité, de leur permettre d'échapper à l'emprise capitaliste et centralisée, de leur donner une claire conscience de leur situation globale et de colonisés, de définir une culture populaire véritable et non une culture commerciale opium qui endort les masses pour mieux les asservir.

Plus que jamais aujourd'hui le combat pour la désaliénation du peuple breton et pour une Bretagne socialiste demeure indispensable. Expression actuelle du capitalisme, le national-gaullisme, prolongé par Pompidou, ne fait que perpétuer le sous-développement de la Bretagne et le mépris des intérêts du peuple breton. Les exemples de cette situation coloniale ne sont que trop nombreux : subordination politique, économique et financière ; étouffement systématique de la spécificité bretonne, en particulier la langue ; développement d'une véritable économie de traite, faite uniquement en fonction des intérêts de groupes extérieurs (pillage de l'agriculture, des richesses du sous-sol, du potentiel touristique) ; exploitation sociale des ouvriers par les entreprises-pirates décentralisées, des agriculteurs par les trusts alimentaires, des jeunes obligés de quitter leur pays pour chercher du travail dans des régions plus riches, qui ne se sont enrichies que par le pillage des autres ; exploitation des jeunes aussi par des entreprises locales sous le prétexte de formation professionnelle : ainsi les jeunes filles du C.E.G. de Jantze utilisées par une importante usine de vêtements dans le cadre de « travaux pratiques » ! (voir « Ouest-France » du 27 juin) ; enfin désertification et militarisation de zones entières : depuis dix ans, le nombre des implantations militaires d'intérêt stratégique s'est considérablement accru : la base de l'O.T.A.N. à Landivisau, la base de sous-marins nucléaires à l'Île Longue, dans la presqu'île de Crozon, etc.

Tout ceci se traduit par un faible niveau de vie général, par les bas salaires et la menace toujours présente du chômage ; rappelons que les salaires sont de 25 % plus faibles que la moyenne française et 45 % inférieurs à la moyenne de la région parisienne. Le mouvement de désindustrialisation et de dévitalisation de la Bretagne se poursuit : la liste des fermetures d'usines serait trop longue ; rappelons, parmi les plus significatives, les forges d'Hernebecq, la raffinerie de Chantenay, les conserveries de Cornouaille, sans parler des nombreuses réductions de personnel. Quant à l'agriculture, elle poursuit sa fuite en avant désespérée et d'année en année l'avenir s'assombrit et les départs s'accroissent ; la triple oppression dont sont victimes les agriculteurs bretons ne fait que se renforcer : domination des gros agriculteurs de la région parisienne, mainmise des trusts sur la production, oppression d'un Marché commun libéral qui conduit inéluctablement à l'élimination des régions périphériques pauvres pour le plus grand profit de l'« Europe utile » des capitalistes.

Face à cette situation scandaleuse qui se dégrade un peu plus chaque année, trop de nos compatriotes sont encore abusés par la propagande gouvernementale, relayée par l'action des notables, qui tend au mieux à aménager le sous-développement. Il est vrai qu'une remise en question de l'état de « colonialisme à l'euro péenne » dans lequel vit notre pays va loin, de ce qui est une démarche révolutionnaire que ne facilitent pas les optiums d'une société de consommation capitaliste. Elle porte sur les structures politiques, sur les structures économiques et aussi sur les mentalités. Il arrive de « résigner » des observateurs étrangers surpris par la mentalité de « soumission » et de « soumission » de certains Bretons. Ceci n'est qu'un trait d'un comportement de « colonisé », de même que la contradiction maintes fois soulignée entre les violentes manifestations de colère (manifestations paysannes de Quimper, Redon...) et la fidélité confirmée dans les scrutins successifs au gaullisme.

Dans notre affirmation de vouloir une solution globale au problème breton, dans notre volonté de construire à la fois fédéralisme et socialisme — ce qui donne à notre combat une dimension mondiale et le rend solidaire de celui des peuples opprimés et des pays sous-développés — nous ne choisissons pas la voie de la facilité ; mais la démocratie n'a rien à voir avec la facilité.

Sans doute ne penserez-vous guère à tout cela en assistant à telle ou telle fête folklorique, à tel ou tel défilé. N'oubliez pas pourtant — aussi déformé soit le miroir de ces milliers de jeunes qui et commerciales — qu'il existe des milliers de jeunes qui s'interrogent sur leur avenir, qu'il existe une langue qui meurt, qu'il existe un peuple qui lutte.



RECTIFICATIF :

Abusés par le contenu d'une circulaire largement diffusée, nous avons fait état dans notre dernier éditorial du soutien qui aurait été apporté à la candidature Poher par les représentants de « Sav Breizh » et du « Comité Révolutionnaire Breton ». Nous donnons acte à MM. Le Scouëzec, Vallerie et Choucq que ni le « C.R.B. » ni « Sav Breizh » n'avaient appelé à soutenir la dite candidature. Leur présence à la réunion du 2 juin chez le gendre de M. Poher, sous une autre livrée, n'est, elle, pas infirmée. On comprend que d'aucuns s'y soient trompés.

« LE CONTINENTAL » BAR - RESTAURANT
21, boulevard de la Liberté - RENNES - Tél. 30.77.73
SPÉCIALITÉ DE COUSCOUS — SALLE POUR REPAS D'AFFAIRES

LA VIE DU PARTI

PARIS-NORD :

La section de Paris a organisé le samedi 21 juin, à Ker-Varker, 15, rue Guy-Moquet, une réunion d'information et de discussion à laquelle étaient invités les abonnés à notre journal. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Deux exposés, l'un par Pierre Kerbrat (exposé général sur le « problème breton »), l'autre par Jean-Yves Guioimar (« La situation en Bretagne depuis le congrès de Guidel ») ont ouvert la voie à un large débat, notamment avec des militants organisés autour du mensuel « Le Communiste » (organe de la tendance révolutionnaire du Parti Communiste Français).

Parmi les nombreuses questions discutées, notons : la pêche en Bretagne, la langue bretonne, la participation du peuple breton à la résistance contre l'occupant nazi, existence ou inexistence des « occupations nationales », le socialisme et l'internationalisme prolétarien, etc.

D'autres réunions sont prévues à partir du mois d'octobre.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres du comité directeur se sont réunis à Rennes, le 8 juin. La décision prise récemment d'abrégier les rapports des responsables du bureau central, permet à nos camarades de discuter plus longuement d'un plus grand nombre de problèmes. Parmi ceux qui furent abordés, notons l'organisation du travail des militants durant les congés d'été : ils cherchent à se regrouper en diverses régions de Bretagne et veilleront à intégrer les camarades isolés. A ce propos il fut rappelé une nouvelle fois l'importance des ventes du journal en cette saison de l'année.

La discussion portait également sur le deuxième tour de l'élection présidentielle et elle fut suivie d'un vote en faveur de l'abstention.

Soulignons enfin que les membres du comité directeur écoutèrent avec intérêt un rapport d'Erwan Evenou, sur le GALV ; notre camarade mit l'accent sur la progression régulière du mouvement : de nouveaux groupes se créent un peu partout en Bretagne et plusieurs projets sont à l'étude pour les prochains mois et pour 1970.

SECTION DE BREST

La section brestoise a fourni un gros effort au cours des semaines qui ont précédé l'élection présidentielle. Deux réunions furent consacrées aux problèmes d'actualité, à la réflexion sur le mouvement GALV et son action. Nos camarades mouvementent poursuivre leur travail normalement pendant l'été.

SECTION DE RENNES

La réunion mensuelle de la section s'est tenue le 26 juin et fut consacrée à l'organisation du travail pendant les vacances.

Un stage de formation s'est déroulé les 21 et 22 juin et a permis aux camarades de travailler en quatre commissions portant respectivement sur :

- l'organisation de la section de Rennes ;
- la presse ;
- le GALV et la culture bretonne populaire ;
- la formation des orateurs.

Le travail des cellules, bien que ralenti, reste cependant satisfaisant, nous n'en voulons pour preuve que le nombre important de journaux vendus en mai, les discussions fréquentes sur le GALV, l'action à mener dans les quartiers et la volonté de maintenir l'activité de la section durant l'été.

SECTION DE QUIMPER

Les efforts de la section de Quimper-Cornouaille ont porté essentiellement sur le GALV au cours des mois de mai et juin. Une réunion publique sur ce thème a eu lieu le 13 mai et a rassemblé 70 personnes, des jeunes pour la plupart. Une trentaine d'exemplaires du « Livre blanc et noir » ont été vendus à l'issue de cette réunion. Des cartes de soutien au GALV sont éditées et seront vendues également aux fêtes de Cornouaille.

L'action de la section ne s'est pas ralentie, des groupes GALV vont être incessamment créés

par ses soins à Douarnenez, Concarneau et dans le pays bigouden. La section s'est en outre fixé pour objectif de toucher les milieux scolaires à la rentrée prochaine. Enfin de nouveaux dépôts de vente du journal viennent d'être ouverts à Concarneau et Pont-Aven.

SECTION DE SAINT-MALO

La section de la région Malouine a tenu sa réunion mensuelle le 26 juin. Les camarades ont fait le bilan de leur travail durant les six premiers mois de l'année et ont déterminé les modalités de l'action militante pendant l'été (vente à la criée, peinture et affichage s'il y a lieu).

Avec l'appui de sympathisants, une réunion d'information sur le GALV a été organisée au début du mois de juin et a permis d'envisager le lancement d'un groupe à Saint-Malo. Des ventes du journal ont lieu régulièrement dans l'agglomération malouine et à Dinan. Elles seront suivies de réunions publiques dans les prochains mois.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LE PROGRES DU « PEUPLE BRETON »

L'éditorial du dernier numéro du **Peuple Breton** insistait sur le rôle essentiel de la propagande et de l'information dans la vie politique contemporaine. A cet égard, rappelons l'effort accompli par ce journal qui a tiré à 50 000 exemplaires son numéro spécial sur le référendum. Plusieurs de nos lecteurs et abonnés habitués ont tenu ce mois-ci à nous aider dans cet effort exceptionnel. Qu'ils en soient remerciés. Il reste que le combat continue avec une fantastique disproportion dans les moyens. Le **Peuple Breton** constitue, sans discussion possible, le plus bel effort actuellement accompli pour l'idée bretonne. Or, en face, une campagne d'intoxication comme celle de Pompidou coûte des milliards d'anciens francs ! On mesure ainsi la différence entre notre pauvreté et l'insolente opulence des réactionnaires...

Aucun Breton ne peut changer radicalement ce rapport des forces. Mais la puissance de l'idée socialiste et bretonne est telle que, même avec de modestes moyens, elle lutte avec bonheur contre le nationalisme français réactionnaire et militariste. Ce qu'il faut, donc, c'est que tous ceux qui nous approuvent songent, de temps à autre, à nous aider à avoir ces modestes moyens qui permettront le franchissement d'étapes décisives dans le combat pour la Bretagne socialiste. Merci d'avance à tous.

SEPTIÈME LISTE

M. C. Essonne	15,00 F
P.-L. B., Lorient	5,00 F
Anonyme, Brest	5,00 F
C.-F. S., Lorient	15,00 F
R. G., Rouen	5,00 F
Y.-L. B., Rennes	10,00 F
Anonyme, Strasbourg	5,00 F
R. D., Scignac	5,00 F
Yves Riou, Versailles	15,00 F
A. H., Bourg-la-Reine	5,00 F
Anonyme, Versailles	50,00 F
Anonyme, Paris	5,00 F
M. P., Saint-Malo	5,00 F
J. Voisin, Rennes	10,00 F
R. M., Saint-Quay	35,00 F
Anonyme, Lorient	5,00 F
Peltier, Malo-les-Bains. Pour un excellent mensuel	150,00 F
A.-L. C., Paris	5,00 F
I.-L. B., Rennes	5,00 F
Anonyme, Brest	5,00 F
Anonyme, don en timbres-poste	13,60 F
Anonyme, Brest	10,00 F
G. S., Pointe-à-Pitre	50,00 F
L. G., Tahiti	95,00 F

Total de la septième liste .. 533,60 F
Report des listes précédentes 3 490,20 F

TOTAL 4 023,80 F

Les participations à cette souscription, même anonymes, doivent être adressées au **Peuple Breton**, B.P. 713-35 — Rennes* ; C.C.P. Rennes 2°365 76, en précisant au dos de l'envoi : souscription journal.

J. MONTAGU
ASSURANCES
4, rue Turenne
LORIENT - Tél. 64.37.08

Nous adresserons à tous nos abonnés, en même temps que le prochain « Peuple Breton », le numéro spécial du journal « ENBATA » sur LES TORTURES AU PAYS BASQUE. Nous remercions vivement la direction d'« ENBATA » qui a bien voulu nous autoriser à faire un tirage spécial de ce numéro. (« ENBATA », 14, rue des Cordeliers, Bayonne).

FÊTES FOLKLORIQUES

(SUITE DE LA PAGE 1)

tions en semaine. Le plaisir de la parade est réel pour les filles, car le costume est assez seyant.



Yves TANGUY : Dans un article publié par « Le Télégramme », nous avons mis l'accent sur la possibilité qu'ont les membres des groupes d'avoir des loisirs à peu de frais. Cela nous a valu un recrutement important. Les jeunes viennent au groupe pour participer aux déplacements. Ceux qui n'y parviennent pas s'en vont. L'activité essentielle du groupe est donc d'apprendre des airs le plus vite possible pour sortir. Il se fait alors un travail d'étude et de recherche sur les plans instrumental et musical. Pratiquer un instrument, faire de la musique ne sont pas choses faciles. Cela nécessite un effort d'attention et des qualités : ténacité, assiduité. Il faut beaucoup de travail avant de bien sonner ensemble. Cet exercice apprend aux jeunes à respecter les autres, à être solidaires dans l'action collective, à vivre en société. C'est un point positif ; cela permet une évolution.



Jean-Pierre PICHARD : Il est essentiel de distinguer les groupes qui travaillent des autres. A la Kevrenn de Rennes on essaie de travailler la musique. Les déplacements ne nous intéressent pas, car les spectateurs ne viennent pas écouter de la musique mais voir

des costumes, nous nous déplaçons deux fois moins que les groupes qui ont un chapeau rond. Nous voulons faire de la musique et nous envisageons de remplacer, pour les bons groupes, les fêtes folkloriques par des auditions et des concerts ; nous avons la possibilité de loisirs à peu de frais, je crois surtout au goût du déplacement : les jeunes dépensent autant d'argent que s'ils étaient restés dans leur localité. L'indépendance vis-à-vis de la famille joue-t-elle un grand rôle ? Je ne sais pas, car les jeunes sont de plus en plus indépendants. Ce qui les attire, c'est surtout l'ambiance qui règne dans une fête ; ils préfèrent être de l'autre côté de la barrière aux « Fêtes de Cornouaille », car on a l'impression que ces jeunes sont heureux.

P.M. : Il faut faire la distinction entre le Cercle celtique et le bagad. Il y a une différence considérable, du fait de la mixité d'un cercle d'abord, du fait aussi que les danses s'apprennent relativement facilement alors qu'un bagad doit fournir un effort beaucoup plus considérable, mais moins spectaculaire. La majorité des Cercles celtiques considèrent qu'avec un petit quart d'heure de programme ils sont arrivés au bout de leur rouleau. D'où l'éclosion d'un nombre considérable de cercles : 100 à 150. Mais si on avait conservé l'esprit d'avant-guerre, à savoir que tout Cercle celtique doit tenir deux heures de programme, avec de la danse, du chant, de la musique, du théâtre, il est certain qu'on n'en serait pas là. Actuellement les Cercles celtiques capables de donner deux heures de programme sont peu nombreux : dix environ et parmi ceux-ci je citerai Concarneau, Redon, Rennes et peut-être Lorient. On a parlé de loisirs à peu de frais ; ce n'est pas vrai car les jeunes dépensent plus que s'ils restaient dans leur ville. Indépendance vis-à-vis de la famille ? Je n'y crois plus : si les enfants ont décidé de sortir, qu'ils sortent de la maison pour aller au bagad ou ailleurs, la famille n'a pas de contrôle. Il faut remarquer cependant que les familles ont une très grande confiance dans les groupes. Est-ce le caractère breton qui inspire confiance ? Le plaisir de la parade existe pour les filles.

Le Peuple Breton : De vos réponses, il ressort que ce qui attire la majorité des jeunes vers un groupe folklorique, ce sont d'abord les sorties, l'indépendance vis-à-

Y.T. : La recherche et l'étude instrumentales et musicales qui sont faites au bagad contribuent à sensibiliser les sonneurs à la musique bretonne traditionnelle. Cela amène peu à peu les jeunes citadins que nous sommes à découvrir la civilisation paysanne passée, à sentir la



Yves LE BERRE : Le mot glaner que Péron a utilisé précédemment mérite qu'on l'approfondisse. S'il veut dire rechercher, je pense qu'il qualifie bien l'activité des meilleurs groupes et des groupes récemment constitués. Les jeunes sont attirés par les sorties, c'est normal. Pour les

loisirs à peu de frais, je n'y crois plus, ça n'est plus vrai maintenant. Le plaisir de la parade existe encore pour quelques filles. Par contre, l'indépendance vis-à-vis de la famille semble être la chose essentielle. Les groupes folkloriques ont une particularité, c'est d'être des groupes mixtes où les adolescents peuvent se comporter comme ils veulent. Participer à un groupe, c'est une façon de s'affirmer comme adulte avec tout ce que cela comporte de négatif en plus, c'est-à-dire les retours en cars et pour les groupes non mixtes, les retours en forme de barrique. D'après les discussions que j'ai eues dans les stages, les jeunes disent oui pour les sorties mais c'est toujours l'indépendance qui joue.

Chantal SIMON : Le cercle auquel j'appartiens « Diwaller an tan » de Plouzané a deux ans d'existence. Nos activités sont très différentes de celles d'un cercle comme Concarneau. En effet, nous limitons volontairement nos sorties : quatre cette année. Pour nous, elles ne sont pas un but. Ce qui nous paraît essentiel, c'est l'animation totale de la commune. L'un des moyens utilisés à cette fin est la diffusion d'un journal de réflexion « Tan » à l'élaboration duquel participent des habitants de la commune. Ainsi tel article a développé, au moment voulu, une position contre le projet de régionalisation. Je signale malgré tout que quelques jeunes viennent chez nous uniquement pour faire de la danse.

René ABJEAN : Ce qui me frappe, c'est la différence entre un cercle comme celui de Plouzané et celui que j'ai connu. Assistons-nous à la naissance d'une nouvelle génération de cercles ? Je l'espère, mais je souhaite que ces derniers sachent profiter des leçons de l'expérience des cercles plus anciens. J'ai bien peur que les Bretons ne sachent pas tirer profit de l'expérience. Il est important aussi de voir quelle est l'origine sociologique des cercles. Un groupe formé d'étudiants, s'il n'y prenait garde, aurait tendance à décoller de la réalité du peuple breton.



Fanch BROUDIC : Dans la mesure où les groupes n'ont pas cherché à avoir par ailleurs d'autres moyens d'expression que celui des fêtes, il est normal que la plupart des groupes traditionnels (mainteneurs) ne travaillent que dans la perspective de leur quart d'heure ou de leurs deux ou trois danses qu'ils donneront à l'occasion des fêtes ; automatiquement ils délaissent les autres secteurs de l'activité. Il y a une distorsion fondamentale entre les nouveaux groupes qui voudraient s'attacher à l'animation de la commune ou d'une localité et ceux qui sont connus comme travaillant dans les perspectives des fêtes folkloriques.

Quant à l'attitude réelle des membres des groupes, quelle est-elle ? Il faudrait avoir vécu avec eux. J'ai été chargé de l'organisation des collectes pour la langue bretonne lors des fêtes. S'il y avait un nombre limité de personnes qui acceptaient de s'intéresser à ce problème et de prendre part pendant une heure à cette collecte, la quasi totalité des autres s'esquivaient ou refusaient. J'ai eu l'impression qu'un très grand nombre de membres des groupes étaient là pour l'un ou l'autre des raisons ou pour la totalité des raisons évoquées précédemment par beaucoup d'entre vous : sorties, loisirs, indépendance vis-à-vis de la famille...

vis de la famille... Ne recherchent-ils pas ensuite autre chose ? Si donc il y a évolution à quel est-elle due ? Dans quel sens se fait-elle ?

psychologie de l'homme breton et par là même à prendre conscience de l'existence du peuple breton. Cette perception plus ou moins globale se fait sans sortir tellement du cadre du bagad. Que se passe-t-il alors ? C'est l'affaire de chacun. Toujours est-il que l'évolution suivie par plusieurs

anciens sonneurs du bagad témoigne de la réalité de cet éveil.

F.B. : Pour quelques membres des cercles, exceptionnellement la prise de conscience s'effectue à partir du travail réalisé mais la plupart du temps, les membres des groupes acquièrent une conscience du problème breton, à côté du cercle. Une expérience de quelques années sur le plan étudiant breton à la J.E.B. m'a permis de constater, qu'en fait, les membres de cercles ne se retrouvent même pas dans cette organisation. Il y a cinq ans, la J.E.B. n'avait pour prétention que d'être le reflet (dans le plus mauvais sens du terme) de ce que pouvait être un cercle, sans avoir celle de présenter quelques fêtes l'été. A ce moment-là, il est très compréhensible que les membres des cercles ne se retrouvent pas à la J.E.B. Mais à partir du moment où la J.E.B. a commencé à s'intéresser de manière très radicale aux problèmes économiques et culturels, à partir du moment où, un peu dans la ligne de l'U.D.B., elle a commencé à prendre position de manière explicite en faveur d'une Bretagne socialiste dans un cadre fédéral, on ne les retrouve toujours pas à la J.E.B. sauf cas isolé, de temps en temps. Le recrutement a toujours été et surtout maintenant, fait de gens en dehors des cercles. Je reste très sceptique quant à l'évolution possible des membres des groupes. Cela me semble un problème important. A la J.E.B., on a les mêmes problèmes. Une certaine évolution se fait. Tous les militants commencent à se poser la question ou même commencent à faire entrer dans les faits, le problème de leur engagement politique à la suite de l'engagement à la J.E.B. Tant que dans les cercles, ce problème ne se manifestera pas de manière beaucoup plus évidente que maintenant, rien ne sera fait.

Jean-Baptiste RICHARD : Les gens, après un an de danse, deviennent sympathisants aux idées bretonnes. Sur 30 personnes du cercle de Plouzané, 15 ont participé au congrès de GALV. Les jeunes du cercle ont une influence sur la mentalité des habitants de la commune. Nos membres ont tous une vague idée bretonne.



Jean-Yves LAGADEC : L'appartenance au bagad ne débouche sur rien dans la mesure où il n'y a rien qui puisse inciter les membres à une prise de conscience plus large sur d'autres problèmes. La prise de conscience se fait de l'extérieur ; ils se rendent compte que la

récession économique est très grande. Mais le plus souvent ils n'arrivent pas à faire le rapprochement entre les valeurs culturelles qu'ils défendent et l'économie de leur pays.

Y.L.B. : L'existence d'un groupe est en soi une bonne chose. Beaucoup de jeunes n'ont aperçu la réalité de l'existence de leur pays qu'à travers ce cadre. Le cercle et le bagad ont été un terrain favorable à la naissance et à la propagation d'idées bretonnes, hélas, souvent vagues. Mais la clarification de ces idées relève précisément des attributions de ce journal.

J.P.P. : L'évolution des individus est très importante, on entre dans un groupe pour se déplacer, pour avoir une certaine indépendance, ensuite on découvre la musique et là, seuls ceux qui sont intéressés restent. On ne garde dans le bagad que les éléments intéressants. Ceux-ci vont découvrir la musique, puis la politique avec tous les problèmes économiques qui se posent autour d'eux, au pays. Jusque là, notre groupe a été un groupe

de musiciens sans aucun souci du costume. Mais on arrive cependant, à avoir six membres qui militent à l'U.D.B. Nous voyons qu'après être passés au crible, que constitue l'effort musical, ces personnes sont ensuite beaucoup plus aptes à saisir les problèmes bretons que s'ils avaient été à certains stages. Pour l'animateur de groupe conscient de la nécessité de former culturellement, les jeunes Bretons qu'il prend en charge, deux démarches sont possibles. Soit mettre l'accent sur la formation générale conjointement à l'apprentissage de l'instrument ou de la danse. On applique alors un mince vernis de culture à chacun, comme en possèdent les membres des cercles celtiques qui, souvent, alors, ont l'impression de tout connaître. Soit comme dans notre bagad, axer les efforts sur l'approfondissement de la musique ; le sonneur découvre alors, au bout de son travail et par delà la musique, un peuple et il a envie de mieux connaître ce peuple dans ses autres aspects. J'affirme que l'habitude de l'effort laisse présager de rapides progrès dans cette connaissance.

J.J.P. : A un degré plus ou moins grand, il y a une évolution pour une fraction du groupe. La majorité des jeunes

LIBRAIRIE CELTIQUE

Livres anciens et modernes
Régionalisme
Envoi de catalogue sur demande
Achat de lots et bibliothèques
108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

entrent dans les cercles pour les sorties ; au bout de 4 ou 5 ans, il ne reste que ceux qui sont accrochés. Le fait de rester marque un stade dans la prise de conscience.

R.A. : Quand tu parles de prise de conscience politique, il s'agit d'une prise de conscience politique mais pas d'une prise de position politique. Il y a des gens qui peuvent passer à côté de vous parce qu'ils n'ont pas pris d'option politique mais qui se consacrent à des fêtes culturelles.

P.M. : Je n'ai pas bien compris l'évolution dans l'esprit de Fanch Broudic. J'ai considéré l'évolution vers une technique quelconque, vers une qualité musicale. Il y a en effet une évolution qui est considérable. Maintenant si nous imaginons des jeunes qui n'ont pas eu cette occasion, cette chance, de connaître un groupe folklorique je dis qu'ils n'ont pas eu l'occasion de découvrir la Bretagne. Pour la majorité des gens, les groupes folkloriques sont des creusets où l'on forme des nationalistes, des esprits nationalistes. S'il n'y avait pas eu cette renaissance de 1946 à nos jours, l'U.D.B. aurait eu plus de mal à recruter. Il y a un énorme travail de fait, bien que les groupes n'aient pas toujours été des puits de diffusion de la science bretonne. Malgré cela, c'était un milieu favorable au développement du bacille. Si demain Kendalc'h et B.A.S. surtout réussissent à prendre des positions plus précises, je suis convaincu qu'on verra des membres de groupes folkloriques acquérir plus de conscience politique et prendre plus facilement position. Cela dépend à 80 % de la direction d'un groupe, cela dépend aussi surtout de l'ambiance générale des Fédérations. Actuellement, on sent très nettement, depuis un an et surtout depuis six mois, une évolution très nette dans les esprits. Je n'imaginerais pas qu'il y aurait des réactions aussi saines lors de l'arrestation des gars du F.L.B.

(SUITE PAGE 4)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

FÊTES FOLKLORIQUES

(SUITE DE LA PAGE 3)

Le Peuple Breton : Vous reconnaissez presque tous que les groupes ont été un moyen d'éveiller chez leurs membres une prise de conscience bretonne plus ou moins grande. Polig va même jusqu'à

Y.L.B. : Sans être représentants du peuple breton, en un sens ils n'en sont pas moins représentatifs, dans la mesure où ils sont formés précisément de jeunes qui seront les travailleurs de demain et après demain.

F.B. : A leur niveau, ils sont représentatifs. C'est du même type de représentation que la délégation d'étudiants communistes qui va à une manifestation à Paris et qui veut y aller avec un drapeau breton. C'est du même type de représentation que les scouts ou les éclaireurs qui vont à un congrès à Paris, et où rien que par leur présence, ils sont obligés, par auto-défense vis-à-vis des autres participants, d'affirmer leur personnalité bretonne. Je dirais que, objectivement, les membres des groupes folkloriques se sentent représentatifs du peuple breton; objectivement, ils apparaissent tels pour ceux qui ne connaissent pas la réalité du problème breton; objectivement pour

Le Peuple Breton : La fonction essentielle des groupes semblant déterminer leur nature même, à savoir des troupes de spectacle, ne serait-il pas opportun maintenant, que vous nous fassiez part de vos réflexions concernant les fêtes folkloriques ?

F.B. : Justement, ce que je reproche aux fêtes folkloriques, c'est d'être figées. Le but des cercles est de retrouver des pas de danse, de reconstituer la danse telle qu'elle était effectivement exécutée, il y a 50 ans et de la transporter carrément sur scène. Je ne suis pas d'accord et je ne suis pas sûr que ce soit la bonne méthode. C'est une fixation qui ne progresse pas. Dans la mesure où il n'y a aucun essai de transformation de tel pas de danse pour une présentation en spectacle, tout est « foutu ». On en arrive à devoir poser le problème de savoir qui a intérêt à ce que de telles manifestations aient lieu, non pas dans le sens pécu-

niaire ou matériel, mais je pose le problème de l'utilisation psychologique et idéologique des fêtes folkloriques.

Y.L.B. : Ce qui m'a frappé lors des « Fêtes de Cornouaille », c'est le côté rituel de cérémonies incas qu'a la danse des bergers de Poullaouen, c'est un rituel reconstitué, une religion morte. Cela fait 35 ans que cette danse n'a pas été pratiquée à Poullaouen et cet écart va augmentant. Il y a un passé de plus en plus énorme entre la réalité d'une culture populaire en Bretagne et les gens qui prétendent toujours la représenter.

P.M. : Dans le contexte actuel des fêtes folkloriques, il est difficile de ne pas faire une reconstitution du passé, en présentant sur le plateau des danses tombées en désuétude. Ce qui est grave, c'est de rejeter tout ce qui peut être considéré comme un apport moderne (avoir un bracelet-montre, fumer la cigarette). Ceci est la mentalité de 95 % des membres des groupes folkloriques français, qui pour la plupart se sont fixés à 1880 et qui tiennent parfois à porter fausse barbe et lorgnon. En Bretagne aussi on retrouve parfois cette mentalité : certains groupes, comme les bigoudens, gardent leurs sabots. Le fin du fin, c'est d'avoir son panier de poissons, son filet, son arbre de verre avec des boules. J'ai vu à la fête de Brest toute une équipe de géomiers avec leur faucille munie d'un manche de cinq mètres de long et qui marchaient pieds nus. Est-ce que les géomiers s'habillent ainsi à Kerlouan et à Brignogan ? Non ! là, il y a donc fixation.

Quant à la contemplation du passé, en temps que B.A.S., je ne suis pas d'accord, car, tout de même, le bagad, c'est quelque chose qui a été créé en 1943 et qui ne cesse d'évoluer. Je pense à la demi-douzaine de bagadou corrects qui existent en Bretagne. Ils ne sont pas dans une contemplation stérile du passé ! Je ne pense pas non plus que nous présentions une image déformée, en particulier je puis dire que les sonneurs de couple perpétuent une tradition et la perpétuent sans cassure. Il y a tout de même une liaison entre les anciens et les nouveaux. En ce qui concerne les danses, il y a certainement des distorsions importantes depuis celui qui l'a recueillie en 1925 et celui qui la danse aujourd'hui.

Que peut trouver le spectateur dans les fêtes folkloriques ? Le spectateur non breton doit avoir la même réaction que lorsque nous-mêmes nous allons en pays étranger : il y a dépaysement, curiosité. Les spectateurs bretons qui viennent aux fêtes folkloriques en retirent quelque chose dans la mesure où il y a un programme de qualité. Ce n'est pas déplacé dans le contexte actuel, de même que Botrel et les reconstitutions historiques du Bleun-Brug n'étaient pas déplacées en leur temps.

J.J.P. : Actuellement, dans les fêtes folkloriques, chaque cercle pour les petites fêtes, ou chaque ensemble de cercles pour les fêtes importantes, présente la danse de sa région, danse qui le plus souvent n'y est plus exécutée depuis un certain temps. Cette succession de danses mortes fait qu'effectivement on assiste à une reconstitution du passé. La plupart du temps, on s'en contente, on est même parfois satisfait, et dans la mesure où il n'y a pas recherche, il n'y a pas création.

Vues de l'extérieur, les fêtes apparaissent comme une reconstitution d'un temps révolu. Ne sont-elles pas une contemplation stérile du passé ? N'en présentent-elles pas une image déformée ?

Y.L.B. : Les fêtes folkloriques font apparaître aux yeux de la plupart, aux Bretons spectateurs comme aux membres des cercles et des bagadou, la culture bretonne sous un aspect muséographique et passiste. Elles amènent à penser que la culture bretonne ne peut être envisagée au présent, mais seulement au passé.

J.-P.P. : Je m'attache toujours au côté « sonneurs ». On se retourne sans cesse vers ce qui a été fait. On arrive à scléroser totalement, à stopper toute évolution

On peut donc parler de contemplation stérile du passé.

J.-Y.L. : Les fêtes folkloriques font apparaître aux yeux de la plupart, aux Bretons spectateurs comme aux membres des cercles et des bagadou, la culture bretonne sous un aspect muséographique et passiste. Elles amènent à penser que la culture bretonne ne peut être envisagée au présent, mais seulement au passé.

J.-P.P. : Je m'attache toujours au côté « sonneurs ». On se retourne sans cesse vers ce qui a été fait. On arrive à scléroser totalement, à stopper toute évolution

Le Peuple Breton : Mais alors, on ne comprend plus, quels intérêts les groupes

Y.T. : L'intérêt le plus évident, c'est que ces fêtes alimentent la quasi-totalité de notre budget puisque nous ne bénéficions que de subventions dérisoires et occasionnelles. N'oublions pas que l'équipement complet d'un bagad revient à environ 20 000 F (2 millions anciens). Les fêtes sont notre seul moyen de subsistance. En conséquence, 95 % du temps passé au contact du public l'est dans les fêtes folkloriques. Nous devenons de plus en plus un outil au service exclusif des fêtes et du tourisme. Cela est ressenti comme une contrainte par les sonneurs particulièrement lorsqu'il s'agit de défilé dans un but publicitaire pour attirer le public vers des lieux de consommation... Où accompagner les reines.

J.-P.P. : Certainement, malgré quelques subventions que nous avons maintenant à Rennes, les fêtes sont un moyen de subsistance. Pour les groupes qui ont conscience de faire de la musique, ces fêtes ressemblent plus à une prostitution qu'à un défilé. J'ai lu dans une revue belge : « les

de l'expression. On recherche vers le passé toute la civilisation présente et à venir. C'est extrêmement grave. Que recherche le spectateur breton dans les fêtes folkloriques ? Cela dépend s'il est en Bretagne ou en dehors. En dehors, il versera une petite larme. Mais en ce qui concerne les non-bretons, ce qui est grave, c'est qu'ils considèrent les fêtes folkloriques comme un musée vivant. Ils ont tendance à identifier la Bretagne en marche, à la Bretagne d'il y a cinquante ans, c'est-à-dire à quelque chose d'inoctif. On arrive à faire des fêtes folkloriques un défilé de soldats de plomb.

trouvent-ils à participer aux fêtes ?

abouti. La solidarité « comités-groupes » s'apparente à celle « patrons-ouvriers ». C'est un rapport exploités-exploiteurs. Les comités sont tenus par des commerçants auxquels rapportent les fêtes (ainsi qu'aux transporteurs). Les commerçants locaux n'hésitent pas à verser, aux frais publicitaires, des subventions de la municipalité dont le budget dépend des impôts des travailleurs. En plus de ramasser de l'argent, ils exploitent les groupes. Au fait Polig quel est leur cachet ?

P.M. : Un bagad de première catégorie touche 600 F pour un déplacement, 500 F un bagad de seconde.

Y.L.B. : Un artiste isolé de talent ne se déplace pas pour ce prix. Que 30 personnes le fassent me paraît effrayant. J.-P. Pichard parlait de la nécessaire création d'un syndicat des sonneurs, ce qui montre l'analogie de nos analyses. S'il ressent cette nécessité, c'est la preuve de l'exploitation.

Ce syndicat des sonneurs et des danseurs devrait à l'avenir, imposer des conditions de travail et de rétribution meilleures tant que les fêtes existeront. Quant à l'heureuse formule groupes = outil au service des fêtes, elle se vérifiera de moins en moins parce que les groupes vont rompre le dialogue. Les deux problèmes vitaux pour le groupe : équipement musical et local d'entraînement se résolvent peu à peu : locaux prêtés ou achetés par les subventions municipales et équipement devenant propriété personnelle du sonneur.

P.M. : Il y a des réajustements de cachet permanents mais nous sommes handicapés par l'augmentation parallèle et souvent plus rapide que celle des indemnités, du prix des transports. Vous dites que c'est de l'exploitation mais un comité comme celui de Toulfeun par exemple doit faire avec ce qu'il a et il a peu de choses. Il ne peut faire mieux. Le véritable exploitateur c'est le transporteur. Le comité peut être de bonne foi. Autre exemple : le comité des fêtes de Quimper est constitué d'une forte minorité de commerçants auxquels les fêtes folkloriques profitent. Mais pas un seul du comité n'en profite à titre individuel plus que tout autre commerçant et il se donne le mal de l'organisation.

Y.L.B. : Es-tu d'accord pour dire que les fêtes coûtent cher à la collectivité qui les organise, la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens de la ville ?

M.P. : Les fêtes folkloriques déficitaires qui marchaient à coups de subventions coûtent effectivement cher à la collectivité.

Y.L.B. : Elles rapportent quand même mais pas à tous également.

P.M. : En 1952, lors des fêtes de Cornouaille, la ville de Quimper avait perçu plus de taxes locales qu'en trois mois d'hiver. Donc, cela a servi à tout le monde, y compris les ouvriers ! De toutes manières, l'argent qui rentre chez un commerçant est dépensé. Les commerçants bénéficiaires sont surtout les bars, les restaurateurs, les marchands de bibelots, les marchands d'essence.

Y.L.B. : Tout le commerce, y compris les marchands de journaux.

P.M. : Évidemment le tourisme, ce n'est pas seulement le commerce mais indirectement l'artisanat et la petite industrie. Et tout l'argent qui tombe dans une ville est dépensé.

Y.L.B. : Cette politique pousse à faire de la Bretagne un pays pour touristes.

P.M. : Heureusement ! C'est probablement la seule industrie actuellement en attendant mieux. Ce qu'il y a de pénible, c'est que cette industrie ne profite qu'à un petit nombre d'individus mais ils doivent travailler comme des fous pendant trois mois de l'année pour en vivre douze.

R.A. : Effectivement, l'intérêt touristique ne peut pas être négligé dans l'immédiat. Il faut pouvoir le remplacer. Les « Cornemuses » amènent beaucoup de touristes à Brest. Que tout le monde n'en profite pas, c'est regrettable mais il est difficile de faire autre chose. Sans fête folklorique, Brest donnerait ses subventions pour un carnaval. Une fête bretonne c'est mieux pour la Bretagne. Concernant les groupes, je ne suis pas d'accord sur le mot outil utilisé par Yves Tanguy et repris par tous. Qui dit outil, dit quelque chose de malléable. C'est vu du côté de

LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...
...Service à toute heure

(FERMETURE LE MARDI SOIR)

94, avenue du Mail
RENNES - Tél. 59.10.82

sonneurs n'ont pas l'impression de jouer pour la foule qui passe ». La foule nous est indifférente. Le contact avec elle, c'est la fin du défilé. Nous faisons simplement de la musique parce que nous l'aimons. Pour assurer notre subsistance, nous sommes obligés de participer à ces fêtes folkloriques avec plus ou moins de joie. Certaines sont sympathiques, d'autres moins.

Le groupe ne devient-il pas de ce fait un outil au service des fêtes comme le soulignait Yves Tanguy ? Jusqu'à présent, si. Et nous le déplorons. Et nous avons de plus en plus l'impression de nous faire gruger par les comités de fêtes. Il faudrait créer un syndicat des sonneurs.

J.-J.P. : Il ne faut pas perdre de vue que sans l'attrait exercé sur les jeunes par les fêtes, le recrutement serait terriblement difficile dans le contexte actuel.

P.M. : Certainement. Si on supprimait les sorties, le recrutement serait beaucoup plus compliqué. Dire aux gens qu'ils vont se réunir pour faire du biniou dans une salle pas toujours idéale (sous les Halles pour Brest-Saint-Marc par exemple), ce n'est pas attirant même si c'est sympathique en raison de l'ambiance. Le recrutement est facilité par la promesse des sorties, occasions de voir quelque chose sans trop dépenser, occasions de rencontrer d'autres personnes. Le gain d'argent n'est pas l'argument majeur pour le groupe. Les deux tiers des bagadou n'attendent pas pour vivre la seule rétribution des fêtes.

A Carhaix, j'avais demandé aux groupes quel était le pourcentage des cachets dans leur budget. Réponse : 50 % au maximum pour les plus pauvres, 40 à 20 % pour les mieux nantis. Quant à savoir si le groupe devient un outil au service des fêtes puisque beaucoup ont développé ce point, voici mes réflexions. La solidarité est pleine et entière et je ne vois pas plus le groupe au service des fêtes, que les comités des fêtes se démènent pour les groupes. Même non comprise par certains groupes ou comités, la solidarité existe automatiquement.

Pas de comité des fêtes, pas de fêtes folkloriques, pas de groupes folkloriques, pas de fêtes folkloriques. Sans nous, ils ne peuvent pas grand chose.

Les sorties sont nécessaires aux groupes du point de vue financier mais non suffisantes pour entretenir le matériel et le remplacer. Fournissent de l'argent les bals bretons, les subventions municipales parfois importantes (des millions par an aux huit groupes de Quimper).

Y.L.B. : Je parlerai ici en mon nom plus qu'à celui de Kendalc'h puisque nos réflexions à ce sujet n'ont pas vraiment



tout va bien mieux avec Coca-Cola



APPEL DE SIGNATURES POUR LA LIBERATION DES DETENUS BRETONS

Le Comité directeur de l'U.D.B. a décidé de poursuivre la publication des listes des signataires à notre appel parvenues avant la récente mesure d'amnistie.

Nous sommes en effet conscients que pour beaucoup il s'est agi d'un acte politique. La publication n'est pas inutile non plus pour ceux qui ont mal compris ou ceux qui n'ont pas voulu comprendre notre attitude politique à l'égard du F.L.B.

FIN DE LA CINQUIEME LISTE

RAGUENES, électronicien, Brest.
RENAULT, massicotier d'imprimerie, St-Servan.
RENNESON, étudiant, Paris.
RICHOU, préparateur, Brest.
RIOU, ingénieur, Versailles (Yvelines).
RIOU, pharmacien, Rezé (44).
ROBERT, étudiant, Ploubazlanec.
ROCHEFORT Christiane, écrivain, Paris.
ROSELEUR, étudiant, Rennes.
ROULLAND J.-M., étudiant, Rennes.
ROUSSIER, étudiant, Paris.
RYO, étudiante, Redon.
SALIOU Loïc, étudiant, Rennes.
SALIOU Michelle, professeur, Rennes.
SAVIDAN Marquerite, cultivatrice, Le Vieux-Marché.
SCAVENNEC Elise, ouvrière d'usine, Tréguac.
SCOZEC Sabeoni, marin-pêcheur, Tréguac.
SCOZEC, institutrice, Tréguac.
SCOZEC (Mme), sans profession, Tréguac.
SELLIN B., étudiant, Tréguac.
SELLIN P., étudiant, Tréguac.
SELLIN T., marin de commerce, Tréguac.
SIMON, étudiante, Rennes.
SIMONA Pierre, artiste peintre, Trégom.
SOUSSELIER, dessinateur, Paris.
TALARMAIN, stagiaire de recherches C.N.R.S., Gii-sur-Yvette (Essonne).
TANGUY, électronicien, Brest.
TANGUY, étudiant, Rennes.
TANGUY Yves, marin, Ploubazlanec.
THEMOT, étudiant, Peillac.
THIEC, électronicien, Brest.
THOMAS, étudiant, Paris.
THOMAS Alain, étudiant, Rennes.
TREBAOL, électronicien, Brest.
TREGUIER L., infirmière, Brest.
TREHU, étudiant, Saint-Malo.
TUAL Christian, étudiant, Lille.
VAN DER ESCH Phyllis, étudiante, Bruxelles (Belgique).
VELY, étudiant, Rennes.
VELLY, étudiante, Rennes.
VIGIER, étudiant, Paris.
VIGOUROUX, électronicien, Brest.
VIGIER, étudiant, Paris.

SIXIEME LISTE

ABIVEN, cultivateur, Plouneour-Trez.
ABIVEN A., infirmière, Plouneour-Trez.
ABIVEN J., collègien, Brignogan.
ABIVEN J., étudiante, Plouneour-Trez.
ALANIC, Guingamp.
ANDRE Michel, conseiller technique, Saint-Goazec.
AR GOARNIG Patrick, artisan d'art, Saint-Goazec.
AUDICA Alain, étudiant, Le Conquet.
AUGEL, employé de l'Education Nationale, Guingamp.
AULNETTE Eugène, sculpteur, Le Sel-de-Bretagne.
AUTRET, professeur, Brest.
BARON Marie, veuve, Ile de Groix.
BAS, employé des P.T.T., Le Conquet.
BERNARD Jean-Pierre, peintre, Dinan.
BERNUGA, marin, Le Conquet.
BERTHO, employé des P.T.T., Nantes (44).
BERTHAL, employé des P.T.T., Nantes (44).
BIDARD Patrick, étudiant, Nantes (44).
BIZIER, professeur, Brest.
BLEHER, employé des P.T.T., Nantes (44).
BOIS Alain, étudiant, Pont-L'Abbé.
BOISSAN René, médecin, Douarnenez.
BOSSARD Claude, ébéniste, Treilvan.
BOTCAZOU Yves, surveillant d'externat, Saint-Laurentez.
BOULCH P., étudiant, Plouzévédé.
BRANILLEC, étudiant, Vannes.
BRELIVET F., professeur de lycée, Dakar (Sénégal).
BRELUREAU, employé des P.T.T., Nantes (44).
BRISOT, étudiante, Juvisy (Essonne).
BUFFIERE, professeur, Brest.
BUREAU, employé des P.T.T., Nantes (44).
BURTIN, institutrice, Paris.
CADIOU R., commis, Brest.
CADIOU R., électricien, Brest.
CALVEZ, marin-pêcheur, Le Conquet.
CALVEZ (Mme), sans profession, Le Conquet.
CARLIEZ, industriel, Vannes.
CARLIEZ, étudiant, Vannes.
CAVAILLE Dominique, étudiant, Brest.
CECILE, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
CELUZZA, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
CHAMARET G., chauffagiste, Lannilis.
CHARPENTIER Soizick, étudiante, Nantes (44).
CHINAULT Jeanne, retraitée, Paris.
CLOATRE Lanig, étudiant, Plouarzel.
CLEACH H., professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
COADOU, libraire, Dinan.
COLINEAUX, surveillant de lycée, Landerneau.
de CORLIERI Dominique, étudiante, Nantes (44).
CORNIC, surveillant de lycée, Landerneau.
COSTARD L., sans profession, Dinan.
COUPANNEC A., sans profession, Dakar (Sénégal).
COUPANNEC R., professeur de lycée, Dakar (Sénégal).
COURTET, cadre hospitalier, Rennes.
DAGAN, représentant, Vannes.
DANIEL Brigitte, étudiante, Concarneau.
DAVID Jacques, comédien, Chevilly-Larue (Val-de-Marne).
DAVID Marcel, professeur, Meknès (Maroc).
DAVID Simone, costumière de théâtre, Chevilly-Larue (Val-de-Marne).
DEBIEZ Jean-Paul, comédien, Amsterdam (Pays-Bas).
DENES Josiane, professeur, Saint-Louis (Sénégal).
DERRIEN J.C., marin de commerce, Loc-Maria-Berrien.
DESBOIS, peintre, Paris.
DODIER, employé des P.T.T., Nantes (44).

DONVEZ, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
DUPRAZ Jean-Yves, lycéen, Nantes (44).
ECARLAT, professeur, Dunkerque (Nord).
ELIES Fanch, Skiman, Paris.
EON Madeleine, Concarneau.
FABRE Sabine, Dakar (Sénégal).
FABRE Serge, professeur à la Faculté de Médecine, Dakar (Sénégal).
FALHUN François, étudiant, Brignogan.
FALHUN J.P., mécanicien, Brignogan.
FICHOU J., étudiante, Brest.
FOLLEZOU, étudiante, Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).
FOUGEYROLLAS C., étudiante, Dakar, (Sénégal).
FOUGEYROLLAS Pierre, professeur de Faculté, Dakar (Sénégal).
CALLIOU M., étudiant, Lannilis.
GERVAIS Roger, employé des P.T.T., Nantes (44).
GILLES, employé des P.T.T., Nantes (44).
GOASDOUE-GOUIN, Ouessant.
GOLDIE Héléne, étudiante, Nantes (44).
GONBERT, infirmière, Rennes.
GOUHIN, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
GOUIN, médecin, Ouessant.

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44-33-21

GOURMELIN, employé des P.T.T., Nantes (44).
GOUY Christian, étudiant, Nantes (44).
GRAFFARD Jean-Paul, employé de bureau, Dinan.
GRIVEAU Françoise, étudiante, Nantes (44).
GUENNOC Nicole, étudiante, Plouneour-Trez.
GUENNOG R., employé à la S.N.C.F., Plouneour-Trez.
GUERIN Isabelle, étudiante, Nantes (44).
GUBLIN Louis, lieutenant-colonel E.R., Dinan.
GUILLERM Alan, fonctionnaire, Brest.
GUILLOU, scolaire, Clohars-Carnoët.
GUILLOU S., secrétaire, Dakar (Sénégal).
GUIRRIEC Madeleine, caissière, Dinan.
GWILLOU Y., professeur de lycée Dakar (Sénégal).
HAMONT R., artisan-peintre, Le Conquet.
HARRIDON, employé des P.T.T., Nantes (44).
HAZKOED Veig, scolaire, Douarnenez.
HAZO, employé des P.T.T., Nantes (44).
HEGO, étudiante, Sévran (Seine-Saint-Denis).
HELIAS Yves, étudiant, Quimper.
HENRY Janine, hôteesse de maison, Brest.
HUCHET Didier, étudiant, Nantes (44).
HUON Jean-Pierre, étudiant, Brest.
HUYOT, professeur, Brest.
JAFFREDOU Gérard, professeur, Brest.
JAFFREDOU Monique, professeur, Brest.
JAOUEN, clerc de notaire, Lanmeur.
JERRY, marin, Le Conquet.
JOSSIQUE Donatienne, esthéticienne, Nantes (44).
JOSSIQUE Jean-Louis, étudiant, Nantes (44).
JOSSIQUE Maryvonne, secrétaire, Nantes (44).
JOUAN, employé des P.T.T., Nantes (44).
JOUANJAN, employé des P.T.T., Nantes (44).
KEMERE-JAOUEN, commerçante, Quimper.
KERDRAON L., étudiant, Lannilis.
KERBIVEL Yann, étudiant, Nantes.
KERBEL J.M., étudiant, Le Conquet.
KERGOT P., étudiant, Brest.
KERJEAN André, maître d'externat, Landerneau.
KERMARREC, étudiant, Quimper.
KERMARREC Georges, pharmacien-chef des hôpitaux, Le Conquet.
KERMARREC Jean-Yves, étudiant, Le Conquet.
KERMARREC Michel, lycéen, Brest.
KEROMNES G., instituteur, Roscoff.
KERSPERN, employé des P.T.T., Nantes (44).
LAMBALLE, sans profession, Quimper.
LARSONNEUR Joëlle, étudiante, Le Conquet.
LASTENET, professeur, Brest.
LAUMONIER, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
LE BIBOUL René, chef d'entretien, Nantes (44).
LE BLONDET, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
LE BORGNE, secrétaire, Brignogan.
LE BORGNE H., Le Conquet.
LE BORGNE J.M., ouvrier, Brignogan.
LE BOURG Paul, étudiante, Nantes (44).
LE BRIS Jean, marin-pêcheur, Le Conquet.
LE BRUY (Mlle), sans profession, Dinan.
LE CANN J., Brest.
LE DANTEC Patrick, Bordeaux.
LE FEUVRE, commerçant, Rennes.
LE FEUVRE, fonctionnaire, Dakar (Sénégal).
LE FEVRE Jacques, chercheur, Roscoff.
LE GALL, marin, Le Conquet.
LE GALL A., aide-comptable, Lannilis.
LE GALL F., marin, Le Conquet.
LE GRAND André, publicité, Mur-de-Bretagne.
LE GUEN Jean-Yves, marin-pêcheur, Le Conquet.
LE LABOURIER, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
LE LANN, surveillant général, Landerneau.
LE MANCHEC Christian, lycéen, Nantes (44).
LE MERCIER, employé des P.T.T., Nantes (44).
LE PENRU Xavier, étudiant, Nantes (44).
LEPROHON Renée, employée, Brest.
LE QUINIE, pharmacien, Le Conquet.
LE REST André, scolaire, Pouldreuzic.
LE REST J.Y., Brignogan.
LE ROUX, institutrice, Lannilis.
LE ROUX L., étudiant, Brest.
LE TEUNNE, marin, Brest.
LE VOUREC H., Plouneour-Trez.
LOFFICIAL, Saint-Louis (Sénégal).
LOUIS, professeur, Dakar (Sénégal).
MAINGUET, employé des P.T.T., Nantes (44).
MARC D., Brignogan.

MARCEIL, professeur, Rennes.
MASSET, vendeuse, Paris.
MASSIQUET (Mme), Le Conquet.
MATELETTE, étudiante, Rennes.
MAUDIRE Marcel, collègien, Brest.
MAYA, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
MAZE M.L., éducatrice, Plouneour-Trez.
MELEARD Alain, professeur, Brest.
MENEZ J.F., étudiant, Brest.
MENGUY, taxi, Le Conquet.
MINGAM Frédéric, scolaire, Quimper.
MOAL Antoine, étudiant, Plouneour-Trez.
MOALIC Pierre, professeur, Saint-Louis (Sénégal).
MONNIER, sans profession, Vannes.
MONROSE, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
MORVAN, étudiant, Vannes.
MORVAN Henri, professeur, Brest.
NERO, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
NICOLAS Germaine, commerçante, Dinan.
ODEGE, commerçante, Le Conquet.
OGIER, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
ORLACH A., infirmier, Landerneau.
PAULIC Annie, sans profession, Le Palais.
PAULIC Henri, kinésithérapeute, Le Palais.
PAULIC Henri-Louis, retraité, Lorient.
PELLEN Christian, étudiant, Nantes (44).
PELLEN Patrick, lycéen, Nantes (44).
PENDU, employé des P.T.T., Nantes (44).
PENLAND R., menuisier, Le Conquet.
PERON Josiane, surveillante d'externat, Brest.
PERSON Yves, professeur de faculté, Dakar (Sénégal).
PEZIER, employé des P.T.T., Nantes (44).
PHILIPPE Jozef, étudiant, Spézet.
PHILIPOT Armèle, étudiante, Nantes (44).
PIERRES, fleuriste, Vannes.
PIGNON Jacques, lycéen, Nantes (44).
PLANCKAERT, libraire, Rennes.
PREMEL F., employée de maison, Plouneour-Trez.
PREMEL Jean-Pierre, collègien, Brignogan.
PRISEUR M.M., professeur, Lesneven.
QUARD, professeur, Dakar (Sénégal).
QUEFFLEEC René, lycéen, Nantes (44).
QUELLEC, étudiant, Le Conquet.
QUIVIGER Yvonne, sans profession, Lorient.
RAMANAIDOU, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
RANNOU, sans profession, Dinan.
REMY, employé des P.T.T., Nantes (44).
REMY François, sans profession, Nantes (44).
RIOU Marie-Thérèse, étudiante, Brest.
RIOU Maurice, employé de banque, Dinan.
RIVAT Madeleine, Dinan.
RIVAT Paul, géomètre, Dinan.
RODRIGUE, sans profession, (Canada).
ROGER Edmond, ingénieur, Paris.
ROGER Françoise, professeur d'Education physique, Quimper.
ROGER Michel, étudiant, Quimper.
ROGER Yvonne, comptable, Bouguival (Yvelines).
ROHO, employé de banque, Plouvorn.
ROLLAND, surveillant de lycée, Landerneau.
ROMEY M., artisan, Brest.
SAINT-ETIENNE, militaire, Nîmes (Gard).
de SAINT-LAURENT E., professeur, Saint-Louis (Sénégal).
de SAINT-LAURENT M.J., professeur, Saint-Louis (Sénégal).
SALIOU R., électricien, Coat-Méal.
SALOU Jeanne, étudiante, Plouédern.
SAUVEE Jacques, peintre, Dinan.
SAUVEE Yvonne, sans profession, Dinan.
SCORNEC, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
SELIEZ Jean, professeur, Brest.
SEITE Y., infirmière, Cleder.
SERANDON, étudiante, Juvisy (Essonne).
SEVENO, étudiant, Nice (Alpes-Maritimes).
SIMIER Paul, technicien agricole, Plouguerneau.
SONNIC J.P., artisan, Brest.
SOUQUET, employé des P.T.T., Nantes (44).
STEPHAN, électricien, Paris.
TANO Gérard, commerçant, Saint-Cast.
TASSEL Alan, employé des P.T.T., Nantes (44).
TESSIER, employé des P.T.T., Nantes (44).
THOMAS Marie-Thérèse, vendeuse, Quimper.
TRELLE Ronan, rédacteur, Paris.
TURMEL Danièle, étudiante, Nantes (44).
UGUEN Rosalie, institutrice, Kerlouan.
VALAIS Gwenh'lian, étudiant, Nantes (44).
VALENET, professeur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
VEILLARD, conservateur du musée de Bretagne, Rennes.
VIGIER Jean-Pierre, enseignant, Paris.
VINSU Bernard, comédien, Nantes (44).
WESTENBRINCK A.C., étudiant, Amsterdam (Pays-Bas).

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
Décors - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Eglise, 44
BREST-RECOUVRANCE
Tél. 44-81-38
TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

SEPTIEME LISTE

ABGUILLERM Y., étudiant, Rennes.
ALAINMAT, maire de Lorient.
AMIRI, lycéen, Saint-Malo.
ANGER, lycéen, Combourg.
AUTRET, professeur, Lorient.
BACHELOT, étudiants, Saint-Jacut.
BALACON, institutrice, Ile-de-Groix.
BAUDAIRE (Mme), commerçante, Rennes.
BAUDAIRE G., employé de clinique, Rennes.
BAUDAIRE J., lycéenne, Rennes.
BEGOT, étudiant, Rennes.
BENOIT J., professeur, Lorient.
BERNARD, professeur, Lorient.
BERNARD A.G., étudiant, Paris.
BIGER, institutrice, Lorient.
BIHAN Jacques, marin, Ile de Groix.
BIHAN Serj, délégué médical, Ile de Groix.
BOISARD Joëlle, maîtresse auxiliaire, Guingamp.
BOSSER, ingénieur, Saint-Nazaire (44).
BOUGER G., peintre, Rennes.
BRETON, étudiant, Rennes.
BROSOLO, étudiant, Quiberon.
CARO Guy, médecin, Plessais.
CARRE, menuisier, Nantes (44).
CARRER, étudiant, Rennes.
de CAUCHY, employé de banque, Rennes.

CHARDONNEL, surveillant d'externat, Fougères.
CHATEAU, étudiant, Rennes.
CHEREL C., masseur, Rennes.
CLEACH Louis, électricien, Saint-Malo.
CLEMENT, maîtresse d'externat, Rennes.
CLOAREC, contrôleur des impôts, Concarneau.
COCHER, technicien, La Baule (44).
COMMEUREC, lycéen, Rennes.
COURTEL, étudiant, Paris.
CRAS Colette, sans profession, Guingamp.
CRAS René, étudiant universitaire, Guingamp.
DADEN Yves, étudiant, Nantes (44).
DAURIEU, agent commercial, Rennes.
DELOURMEL (Mme), Paris.
DEMAY Michel, étudiant, Rennes.
DONGUY, représentant, Rennes.
DONGUY Yves, professeur, Rennes.
DOUVILLEZ, employé de banque, Rennes.
DROUIN, enseignant, Saint-Servan.
DURAND, étudiant, Rennes.
DURAND Alain, étudiant, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
DUVAL, surveillant d'externat, Saint-Servan.
ELON, lycéen, Saint-Servan.
EON Mikael, étudiant, Nantes (44).
EVENOU Erwan, instituteur, Le Faouët.
FEREC Alain, étudiant, Antony (Hauts-de-Seine).
FICHOU Yvon, professeur, Guingamp.
FOUILLARD, étudiant, Rennes.
GALLENNE Bertrand, étudiant, Ile de Groix.
GILLES J., étudiant, Rennes.
GESTIN Bernard, étudiant, Paris.
GOURHANNIC J., étudiant, Rennes.
GOURMELON, étudiant, Paris.
GOURONC, surveillant d'externat, Lorient.
GRALL D. (Mme), mère de famille, Concarneau.
GUEGAN, professeur, Lorient.
GUEGUEN L., employé de bureau, Paris.
GUILLIER Gérard, médecin, Le Mans.
HAMON, dessinateur, Rennes.
INIZAN, étudiant, Rennes.
JADE Yann, étudiant, Rennes.
JAOUEN Paule, institutrice, Paris.
JEGOU R., employé, Chateaufort-du-Faou.
JEGOUSSE Alice, étudiante, Hennebont.
JONCOUR Yann, dessinateur, Saint-Nazaire (44).
JOSSO, étudiant, Lorient.
JOUQUAUD, étudiant, Roz-sur-Couesnon.
JUETTE, Rennes.
KEROUENO Pierre, ingénieur, Paris.
KERVOAZE, maître d'externat, Saint-Malo.
KERYVIN, professeur, Lorient.
KLEIN, chauffeur, Ile de Groix.
LANNELEC Y., chateaufort-du-Faou.
LANOE Agnès, étudiante, Nantes (44).
LAUZACH Joseph, kinésithérapeute, Paris.
LAYEC Bernard, infirmier, Paris.
LAZARO, infirmière, Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).
LE BASTARD Robert, employé de banque, Cal-lac.
LE BIHAN, professeur, Lorient.
LE BIHAN J.L., prêtre, Paris.
LE BITOUX Hyacinthe, ouvrier-peintre, Penvenan.
LE BRAS Françoise, employée, Paris.
LE BRIS A., sans profession, Saint-Goazec.
LE CORRE D., étudiant, Rennes.
LE CORRE Gérard, Viroflay (Yvelines).
LE COUSTUMER J., technicien agricole, Saint-Brieuc.
LE COUSTUMER Y., étudiant, Rennes.
LECUYER M., étudiant, Rennes.
LE DOZE Bernard, étudiant, Rennes.
LE GALL, lycéenne, Landeleau.
LE GALL A., étudiant, Landeleau.
LE GALL, médecin, La Croixille (Mayenne).
LE GOFF, étudiant, Rennes.
LE GARREC, professeur, Lorient.
LE GOIC, professeur, Concarneau.
LE GUENNEC, lycéenne, Guéméné-sur-Scorff.
LE GUILLOU, étudiante, Paris.
LE GUILLOU François, agent hospitalier, Paris.
LE LESLE, médecin, Saint-Nazaire (44).
LE MASLE, institutrice, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).
LE NAIL Bernard, étudiant, Paris.
LE NY Yves, Plouha.
LEON Michel, attaché de recherche, Saint-Malo.
LE PAYEN J.C., agent hospitalier, Paris.
LE POHER Annick, étudiante, Lorient.
LE PUT Pierre, étudiant, Saint-Malo.
LE ROUX M.A., lycéenne, Chateaufort-du-Faou.
LE ROUX Richard, Paris.
LE VOUREC H., étudiant, Rennes.
LOUDOUX, marin de commerce, Riec-sur-Belou.
LUGOSEN, lycéen, Dol-de-Bretagne.
MALGOR, étudiant, Rennes.
MAURY, vendeuse, Guérande (44).
MORIN, étudiant, Rennes.
MUZELLEC, professeur, Lorient.
NEBILLON, employé des P.T.T., Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).
NEDELEC J., étudiant, Rennes.
OULC'HEN, attaché de direction, Rennes.
OULC'HEN, commis d'architecte, Rennes.
OZIER, étudiant, Malakoff (Hauts-de-Seine).
OZIER, étudiant, Paris.
PAGANI, étudiante, Nantes (44).
PAULSENHOTE, laborantine, Le Poulquien (44).
PELZ Philippe, étudiant, Saint-Malo.
PERES, étudiant, Quimper.
PERES, étudiante, Saint-Brieuc.
PENNEC J.P., représentant, Chateaufort-du-Faou.
PICHARD, étudiant, Saint-Jacques-de-la-Lande.
PIERRE, étudiante, Lorient.
POISSY, ébéniste, Paris.
PRIGENT, lycéen, Béchère.
PRUNET Paul-Henri, professeur, Concarneau.
QUEMENEUR, enseignant, Saint-Servan.
RAGOT, géomètre, Rennes.
RANNOU, professeur, Lorient.
RENAULT Arzel, étudiant, Paris.
RICHARD C., professeur, Concarneau.
RIELAND, chauffeur, Guérande (44).
ROLLAND, professeur, Lorient.
SABLE, dessinateur, Guérande (44).
SABLE Jacqueline, V.R.P., Guérande (44).
SAINT-MIEUX, étudiant, Paris.
SALAUN J.P., étudiant, Rennes.
SALAUN P., cultivateur, Collorec.
SANCAEU, étudiant, Quimper.
SCORER, étudiant, Quimper.
SEMEDIC, étudiant, Saint-Jean-Trolimon.
SERVANT, étudiante, Paris.
SERVAT Gilles, sculpteur, Nantes (44).
SIMON, lycéen, Saint-Servan.
SORETTE, lycéen, Miniac-Morvan.
STEPHANT Alain, étudiant, Ile de Groix.
STEPHANT Claude, étudiant, Ile de Groix.
THOMAS Liz, étudiante, Paris.
THOMAS Michèle, infirmière, Paris.
THOUIN, électromécanicien de rennis, Tillefontaine (Val-de-Marne).
TILLENON J.P., agent de transit, L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne).
TONNERRE Yves, étudiant, Ile de Groix.

(SUITE PAGE 6)

APPEL DE SIGNATURES pour la libération des emprisonnés bretons

(SUITE DE LA PAGE 5)

TRIARD Janig, Saint-Nazaire (44).
TRIARD Pol, peintre, Saint-Nazaire (44).
VALY, ecclésiastique, Lorient.
YQUEL, ébéniste, Saint-Brieuc.

HUITIEME LISTE

ASCOUET, imprimeur, Douarnenez.
BACHANY, colporteur, Douarnenez.
BARON Joëlle, mère de famille, Marseille (Bouches-du-Rhône).
BARON Yannick, représentant, Marseille (Bouches-du-Rhône).
BARQUE, sans profession, Chateaulin.
BARROIS, officier de marine, Toulon (Var).
BAUDAIS Yann, élève-ingénieur, Paris.
BEAUGRAND, étudiant, Sceaux (Hauts-de-Seine).
BERGOT, étudiant, Plouguerneau.
BERTHEL, étudiant, chef de travaux, Pontoise (Val-d'Oise).
BIECHE B., élève-ingénieur, Paris.
BOCHET Noël, étudiant, Paris.
BODERE, étudiante, Douarnenez.
BODILIS Pierre, étudiant, Saint-Pol-de-Léon.
BONNIZEC, étudiante, Douarnenez.
BONNET, étudiant, Paris.
BONTEMPS, élève-ingénieur, Paris.
BONET, sous-bibliothécaire, Nantes (44).
BOUAZIZ, élève-ingénieur, Paris.
BOUILLON, géomètre, Fouguères.
BRIAND, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
BRUNERIE, Quimperlé.
BUISSE, conducteur de travaux, Luynes (Bouches-du-Rhône).
CADET Edmond, élève-ingénieur, Paris.
CADORET, électricien, Paris.
CADUDAL André, étudiant, Paris.
CAERLEON Ronan, écrivain, Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).
CALVES Michèle, étudiante, Brest.
CAOUISSIN Herry, cinéaste-journaliste, Asnières (Hauts-de-Seine).
CARAES Colette, professeur, Brest.
CARRE, étudiant, Nantes (44).
CASAMAYOU J.M., élève-ingénieur, Paris.
CASTEL Marcel, étudiant, Brest.
CASTIGLI, géomètre, Paris.
CAULET Maurice, agriculteur, Besançon (Doubs).
CELTON, marin-pêcheur, Douarnenez.
CENDRILHAC, commerçant, Douarnenez.
CHARLES A., professeur, Saint-Pol-de-Léon.
CHATALEN, Pont-L'Abbé.
CHATALIC Roger, professeur de Faculté, Brest.
CHAUDURON Yves, Brest.
CLAQUIN, étudiant, Saint-Gatien (Val-d'Oise).
CLOATRE P., menuisier, Plouarzel.
COAIL P., aide-moniteur, Sarcelles (Val-d'Oise).
COBAC, étudiant, Rennes.
COLIN, étudiante, Brest.
COLLIN Daniel, élève-ingénieur, Paris.
COMET, géomètre, Chateaulin (Haute-Savoie).
COUM, commerçant, Chateaulin.
CORNEC, secrétaire d'achats, Brest.
CORRE Marie-Thérèse, étudiante, Le Folgoët.
COURTAY R., étudiant, Paris.
COURTAY-KERLORZ, inspecteur commercial, Clamart (Hauts-de-Seine).
COUZIGOU Yvonne, surveillante, Brest.
CUEFF M., secrétaire, Plouvien.
DEBOURDES, étudiant, Paris.
DECANTES, étudiant, Brest.
DEDES R., étudiant, Paris.
DELEYE, étudiant, Brest.
DESSE, étudiant, Brest.
DEVIRANO, coiffeuse, Brest.
DEVIRANO, étudiante, Brest.
DORIC, sténodactylo, Paris.
DUQUENOY, étudiant, Paris.
EBERLE, médecin, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
EMMENEGGER, étudiant, Paris.
EZEL, étudiant, Douarnenez.
FABLE, étudiante, Clédan-Cap-Sizun.
FAVEUR Sylviane, étudiante, Brest.
FEULVARCH, Gentilly (Val-de-Marne).
FICHO Marie-Josée, scolaire, Brest.
FIEVET, géomètre, Roubaix (Nord).
FLOCH J.Y., assistant de faculté, Brest.
FLOCH M., professeur, Brest.
FLOCHLAY, Douarnenez.
FOLGOAS Chantal, surveillante, Brest.
FOUCRE, attaché régional, Rennes.
GALLION Christian, étudiant, Lannilis.
GASTIER, étudiant, Paris.
GOASDOU Yann, représentant, Marseille (Bouches-du-Rhône).
GONIDEC, employée, Douarnenez.
GOUZ M.L., conseiller agricole, Lorient.
GOURHANT, étudiant, Paris.
GRILLET, géomètre, Lyon (Rhône).
GUENE, scolaire, Plouzané.
GUERIEL, électronicien, Plouzané.
GUILLAUME, Marseille (Bouches-du-Rhône).
GUILLEMOT, officier de marine, Brest.
GUILLEUX, professeur, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
GUYOT, géomètre, Reims (Marne).
HAMON, ouvrier d'arsenal, Lannilis.
HASCOET, étudiant, Douarnenez.
HASCOET, étudiante, Douarnenez.
HEMERY Gwenola, infirmière, Paris.
HILAIRE Max, dentiste, Brest.
JANNIN, retraité, Marseille (Bouches-du-Rhône).
JAUDE, radio, Konstanz (Allemagne).
JEGOU Nonna, dessinateur, Paris.
JEKEL, Douarnenez.
JEUIN, étudiant, Douarnenez.
JEZEQUEL, étudiant, Antony (Hauts-de-Seine).
JOLIVET Y., secrétaire, Brest.
JONCOUR, étudiant, Douarnenez.
JOUAN, lycéenne, Baugues (Hauts-de-Seine).
KERJEAN Loïc, retraité, Marseille (Bouches-du-Rhône).
DE KERMEANT G., étudiant, Brest.
KEROUANTON M., scolaire, Morlaix.
DE KERVEL Yves, retraité, Lannion.
LABE, étudiant, Paris.
LAGADEC, mère de famille, Douarnenez.
LAGATHU, laborantine, Plougastel.
LAJAUNIE, élève-ingénieur, Paris.
LALOY, ingénieur, Paris.
LAMARCHE, étudiante, Chatou (Yvelines).
LAMARCHE B., élève-professeur, Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).
LAMBERT, étudiante, Paris.
LAMBERT Alain, Paris.

LAMBLE, étudiante, Locronan.
LANNUZEL Philippe, étudiant, Montreuil (Seine-Saint-Denis).
LANCIEN, géomètre, Questembert.
LARBOR, étudiant, Douarnenez.
LE BARS, infirmière, Paris.
LE BIHAN, secrétaire, Guipavas.
LE BIHAN R., Chatenay (Hauts-de-Seine).
LE BOURHIS, coiffeur, Douarnenez.
LE BOURHIS, plombier, Douarnenez.
LE COME, chef d'équipe, Paray-Douville (Yvelines).
LE COSSEC, étudiante, Douarnenez.
LE COSSEC Gladig, Ingénieur I.B.M., Paris.
LE DARZ, photographe, Lorient.
LEFEVRE, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
LE FLANCHEC, étudiante, Douarnenez.
LE FLOCH, institutrice, Le Mans (Sarthe).
LE FLOCH Jean-Pierre, lycéen, Brest.
LE FLOCH Yvon, étudiant, Paris.
LE GALL, employé, Plouzané.
LE GALL, bibliothécaire, Brest.
LE GARREC, publiciste, Paris.
LE GOIC, étudiant, Paris.
LE GUILLOU, dessinateur, Gargas (Val-d'Oise).
LELIEVRE B., étudiant, Janzé.
LE MIGNON, étudiante, Brest.
LE MOIGNE, étudiante, Douarnenez.
LE NEINDRE Soazic, secrétaire, Marseille (Bouches-du-Rhône).
LEONARD, étudiant, Paris.
LE ROUX A., mécanicien-dentiste, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
LE ROUX Marie-Paule, étudiante, Lannilis.
LIGEOUR, employée de clinique, Douarnenez.
LITOU, technicienne agricole, Guéméné-sur-Scorff.
LOMBARD François, professeur de faculté, Brest.
LOTE Corentin, juriste, Marseille (Bouches-du-Rhône).
LOUSSARN, marin, Plouzané.
LUCAS Louis, technicien agricole, Breles.
MACARY P., élève-ingénieur, Paris.
MADEC Hervé, dessinateur, Marseille.
MALLEJAC, Brest.
MALLET, photographe, Arcueil (Val-de-Marne).
MARZIOU G., Brest.
MATHIEU, étudiant, Paris.
MAUNOURY, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
MEGZARI, élève-ingénieur, Paris.
MALLAZA, secrétaire-médical, Brest.
MESSAGER, étudiant en médecine, Marseille (Bouches-du-Rhône).
MOALIC, étudiant, Paris.
MOIGN D., musicienne, Plouguerneau.
MOIGN Pierre-Yves, musicienne, Plouguerneau.
MONFORT, lycéenne, Douarnenez.
MONFORT Annig, étudiante, Rennes.
MONFORT Françoise, secrétaire, Brest.
MOREAU, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
MORVAN M., scolaire, Plouarzel.
MORVAN Martine, scolaire, Ploumouquet.
MORVAN M.C., scolaire, Plouarzel.
MORVAN Bernadette, scolaire, Plouarzel.
MORVAN Jean, technicien agricole, Plouarzel.
MORVAN R., Plouarzel.
MORVAN Pierre, agriculteur, Ploumouquet.
MORVAN Thérèse, technicienne agricole, Plouarzel.
MORZADEC, Morangis (Essonne).
MOUSLIFI, élève-ingénieur, Paris.
MURIAS, étudiant, Paris.
NASRI, élève-ingénieur, Paris.
NICOLAS, maîtresse d'internat, Pont-L'Abbé.
OLIER Ronan, étudiant, Douarnenez.
OLLIER, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
OLLIVIER Annie, infirmière, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).
OULHEN Noëlle, étudiante, Brest.
PAMET Léon, dentiste, Brest.
PENCRECH J.Y., étudiant, Scaer.
PERENNET, Douarnenez.
DE PERRETTI L., chef-comptable, Luynes (Bouches-du-Rhône).
PERROCHEAU, marin, Brest.
PEUPLIER Loïck, élève-ingénieur, Paris.
PICHAVANT M.F., étudiante, Paris.
PIETRI, économiste, Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).
PHILIPPE Yann-Erwan, étudiant, Guingamp.
PLOUHINEC M., étudiant, Paris.
PRIN Lucette, assistante sociale, Paris.
PROMOST Jean-André, étudiant, Lannilis.
QUEMENEUR, étudiant, Brest.
RAIMONDE Y., commerçant, Douarnenez.
REGNIER Jean, élève-ingénieur, Paris.
RENAV E., ingénieur agricole, Brest.
RENAVOT, parachutiste, Douarnenez.
RICHARD, enseignante, Gentilly (Val-de-Marne).
RICHARD, ouvrier, Gentilly (Val-de-Marne).
RICHARD Alain, Ploubazlanec.
RIOU Jacques, étudiant, Quimperlé.
ROBERT, employé de bureau, Le Mans (Sarthe).
ROSIN, employé, Gentilly (Val-de-Marne).
SABLE, étudiant, Rennes.
SCHAEFFER, pianiste, Nogent (Val-de-Marne).
SCHMITT Gilles, étudiant, Puteaux (Hauts-de-Seine).
SEBIRE Daniel, éducateur, Marseille (Bouches-du-Rhône).
SEBIRE Madaleu, éducatrice, Marseille (Bouches-du-Rhône).
SENNE, marin, Brest.
SEBLO J.F., technicien, Nantes (44).
SIMON, courtière, Brest.
SIMON, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
SLIBOR, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
STERVINO, institutrice, Chateau-Goatier (Mayenne).
STERVINO A., étudiant, Nantes (44).
TANGUY, mécanicien, Avignon (Vaucluse).
THERENE, Douarnenez.
TOSSER Y., enseignant de faculté, Brest.
TREBOUL, étudiante, Douarnenez.
TRELLO, sans profession, Chateaulin.
TRIDON, sans profession, Paris.
TUFFEUR, étudiant, Paris.
UNVOAS J., étudiant, Paris.
VETVOIS, élève-professeur, Cachan (Val-de-Marne).
VIDAL, Gentilly (Val-de-Marne).
VILLEMIN, étudiant, Paris.
VITRE Yves, cuisinier, Quimper.

A LA LANTERNE ! CHATEAUX EN BRETAGNE

Nous sommes à Nevez, commune typique de la Bretagne méridionale, au bord de l'Aven. Si typique qu'elle ferait les délices d'un fabricant de crêpes dentelles cherchant à illustrer ses emballages. C'est sans doute ce qui attire ce fringant jeune homme que nous voyons arriver l'air conquérant au volant d'une imposante voiture : grincements des vitesses, demi-tour, il rentre dans un champ pour admirer le paysage. Comme de bien entendu il s'y enlise, et ne doit son salut qu'à un paysan appelé en renfort avec son tracteur.

Et toute la presse locale de s'exclamer, car vous l'avez reconnu : mais oui ! c'est lui ! c'est Jean-Claude Brialy. Du coup le ridicule de l'histoire s'estompée derrière l'intérêt qu'une telle célébrité porte à « notre région ». Cet intéressant personnage cherche en effet une maison en Bretagne. Mais pas n'importe quoi : un château ! En toute simplicité !

La chose serait assez drôle si elle n'était fréquente. Dans cette même commune savez-vous que quatre personnes se partagent 100 hectares pour leur seule jouissance estivale ? C'est le cas des Morane (les avions, souvenez-vous !) dont les prétentions laissent à penser qu'ils confondent notre littoral avec la Costa Brava. On ne compte plus les clôtures et les interdictions. Et quand ces châteaux n'existent pas, on les bâtit : tel celui qu'on peut voir près de Kerdruc, fort beau au demeurant, dont la construction a coûté la bagatelle de 350 millions anciens ! Il a suffi de démonter quelques manoirs ici et là, puis de remonter l'ensemble dans le site choisi. Encore un pauvre !

A peu de distance, de l'autre côté de l'Aven, vous pouvez également admirer le château de Rosbras autre belle villégiature coloniale, dans laquelle les indigènes ont pu, il n'y a pas si longtemps, assister

à un spectaculaire déploiement de luxe : un mariage y était célébré avec la modestie habituelle d'une certaine bourgeoisie qui, cette fois, a cru impressionner les ploucs avec... un carosse ! Et la légende d'ajouter qu'une roue du carosse s'est détachée avant que l'attelage ne parvienne à l'église. Ah ! les belles légendes bretonnes.

Le fait colonial apparaît pourtant à travers ces anecdotes : il consiste en l'occurrence pour les Bretons à subir, sinon favoriser, de telles situations. Même si cette nouvelle bourgeoisie coloniale accapare droits et passages. Même si elle empiète sur le patrimoine artistique. Même si certaines municipalités vont jusqu'à se prosterner pour attirer le client. Car la vocation de la Bretagne n'est-elle pas le tourisme ?

Et au nom de cette vocation qu'on nous a inventé comme remède à tous nos maux, le tourisme s'installe en Bretagne à la manière coloniale. Car c'est un tourisme de classes qu'on nous impose, à la mesure des possédants, et avec la complicité de nos chers notables, n'en déplaise à Maître Lombard : témoin une récente délibération du Conseil municipal de Concarneau, au cours de laquelle on a déploré que les sardinières (il n'en reste pourtant pas beaucoup) puissent débarquer leur pêche comme ils le font depuis toujours, à un endroit où cela risque d'indisposer les plaisanciers. Un yacht de dix millions qui sentirait la sardine, quelle horreur ! Et cette autre commune dans le Nord-Finistère, que ne ferait-elle pas pour accueillir ses chers estivants : n'a-t-on pas récemment procédé à l'enlèvement de rochers sur l'une des plages de Brignogan ?

Jusqu'où ira-t-on dans cette escalade bouffonne ?

Y.-C. VEILLARD.

RESTAURANT DE L'ODET

DEGUSTATION DE FRUITS DE MER
— COUSCOUS - PAELLA —

SAINTE-MARINE EN COMBRIT

Tél. : 147 Sainte-Marine

(Sud-Finistère)

SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE « POUR LES DETENUS POLITIQUES BRETONS »

Grâce à l'exceptionnelle réponse que vous avez donné à notre appel de solidarité envers nos compatriotes emprisonnés et leurs familles, l'U.D.B. a pu venir en aide aux plus nécessiteux des Bretons incarcérés et leurs familles.

A mesure que grossit le courageux courant de signatures en faveur de la libération de tous il faut que se maintienne et que grandisse le courant d'appui financier aux victimes de la répression. La récente mesure d'amnistie dont ils viennent de bénéficier ne résout pas les problèmes financiers et notre solidarité demeure indispensable.

Rappelons ces propos de Bakouine à Herzer : « Malgré toutes les erreurs de [leurs] théories, nous ne pouvons [leur] refuser notre sympathie et nous avons le devoir de [les] reconnaître hautement... comme des nôtres, devant cette foule avilie de valets rampants aux pieds de leur maître. »

Unis par la colonisation, soyons solidaires face à la répression ! Merci d'avance à tous.

QUATRIEME LISTE

L. S. Plouyé. Pour les patriotes bretons	5,00 F
Y. Fonteneau, Laval. Pour Mme Le Mée	50,00 F
Un militant du Parti, Quimper. Pour aider les familles des détenus ..	100,00 F
Y. D., Saint-Malo. Pour les frais de défense	50,00 F
Blouin, Nord-Cameroun. Pour les anciens membres de l'U.D.B. emprisonnés	40,00 F
F. Ollivier, Lille. Pour les frais de défense	10,00 F
Caradec, Paris. Pour Mme Le Mée ..	100,00 F
A.-M. Gloaguen, Paris. Pour les détenus politiques bretons	30,00 F
Mme Monnier, Concarneau. Pour les détenus politiques bretons	100,00 F
G. et M. Jaffredou, Brest. Aide aux familles de détenus	50,00 F
Ollivier, Paris. Deuxième versement pour les patriotes bretons, pour une Bretagne socialiste	10,00 F

Anonyme, Vannes. Pour les détenus Section U.D.B. de Vannes. Pour les détenus politiques bretons	50,00 F
A. Tanguy, Rennes. Pour les détenus politiques bretons	50,00 F
P.-H. P. Concarneau. Pour les emprisonnés bretons	50,00 F
A. Perrot, Rennes. Pour les confrères maintenus en prison par l'arbitraire du pouvoir national-gaulliste	30,00 F
Docteur Carro, Plessala. Aide aux détenus politiques bretons	20,00 F
Anonyme, Auray. A utiliser selon les besoins pour les détenus du F.L.B. Docteur Le Gall, La Croixille. Evit ar re doullbac'het	200,00 F
R. L. Brest. Pour les plus démunies des familles des prisonniers	6,00 F
Un militant malouin. Pour la défense Y.-P. L., Lanester. Pour les détenus et leurs familles	100,00 F
H. Paulic, Nantes. Pour la défense des politiques bretons	20,00 F
Guillerm, Nantes. Pour la défense des Bretons	100,00 F
Guto Ap Gwent, Swansey. Pour les détenus politiques bretons	10,00 F
Anonyme, Brest. Aide aux détenus et à leurs familles	100,00 F

Total de la quatrième liste ... 1 611,00 F
Report des listes précédentes ... 4 073,00 F

TOTAL RECUEILLI ... 5 684,00 F
Les fonds sont à adresser à l'U.D.B. avec la mention que vous voulez voir figurer dans la souscription. Précisez si vous souhaitez garder l'anonymat. (C.C.P. Rennes 2.365.78 Union Démocratique Bretonne. B.P. 713, Rennes.)

La seconde partie de l'étude « Le peuple catalan et l'Espagne d'aujourd'hui » paraîtra dans le prochain numéro.

LA BRETAGNE A LA UNE

Jamais sans doute on a tant parlé de la Bretagne à la une de tous les journaux français. La vague d'arrestations au sein du F.L.B., le voyage du Général, la pseudo-régionalisation qui cherchait une province-pilote : il y avait là matière à articles sensationnels ! Bon nombre d'hebdomadaires et de quotidiens parisiens ont dépêché des envoyés spéciaux dans « cette vieille province rebelle ».

Qu'en ont-ils rapporté ? Des reportages souvent identiques où l'anecdote primait sur les problèmes de fond. Quelques recherches originales furent cependant faites, mais elles n'ont jamais mené les reporters à une vision globale de notre situation coloniale. Paris admet qu'il faut décoloniser la province, mais jamais il n'admettra que la Bretagne est une colonie !

LA CHOUANNERIE BRETONNE

Bien avant que l'actualité s'en empare, quelques revues avaient déjà étudié le phénomène du terrorisme breton. Le folklore camouflait une chouannerie qui se préparait à l'action (« Valeurs actuelles », 28-10-68). Il y avait des C.R.S. dans les jonquilles et des explosifs cachés dans les genêts (« Nouvel Observateur », 24-4-68). Evidemment, d'emblée le problème était mal posé.

Une question vient à l'esprit : cet artifice n'était-il pas nécessaire pour sensibiliser le lecteur ? Peut-être. Mais était-il encore indispensable en ce début d'année alors que les trois lettres F.L.B. éclataient à la une des journaux ?

Certaines publications ont alors mis sur le sensationnel, donnant ainsi une idée déformée de la Bretagne. « Un chef du F.L.B. m'a dit... », clame Brigneau dans l'hebdomadaire d'extrême-droite « Minute » (18-1-69). « Paris-Match » propose des photos des commandos bretons... déjà publiées par « Valeurs Actuelles » trois mois auparavant. On se souvient qu'il y a quelques mois, le journal de M. Prouvost avait aussi publié des photos dites exceptionnelles : un reportage sur les néo-nazis allemands. Tous ces clichés étaient truqués ! On peut donc émettre des doutes sur l'authenticité des documents proposés.

« C'est l'actualité, dira-t-on, il fallait en parler ! » Admettons-le. Et dans ce cas, parlons-en sérieusement. Comme Alain Murcier dans « Le Monde » (22-10-68) qui tenta, bien avant les arrestations, d'analyser « le patriotisme et l'activisme bretons ». Quelques mois après, le supplément mensuel de ce journal reprendra le sujet sous la plume de Brigitte Friang (« Le Monde diplomatique », 2-2-69). Piètre résultat... Jamais on ne vit un tel fatras : Yann Goulet, Pleven, l'Occupation, etc., on mélange bien les cartes et on tire du jeu l'atout maîtresse : la régionalisation. Le grand mot est lâché ! Heureusement pour le lecteur, dans les grands organes d'information, il est moins long à venir...

UNE DEMONSTRATION PARFAITE

A la lecture des quelques reportages publiés par les grands journaux d'informations générales, il est désarmant de constater combien ils sont interchangeables.

Le contenu ? identique : interviews d'autonomistes notoires (Ned Urvoas est très demandé), quelques chiffres offerts par le C.E.L.I.B., rapides contacts avec Pleven ou Gourvenne, et, enfin, pour corser le tout, rencontre dans « une église glaciale » d'un mystérieux émissaire du F.L.B.

Cette similitude est explicable, excusable : on cherche ses informations où l'on croit pouvoir les trouver. Mais la comparaison devient plus significative quand on constate que l'analyse des événements est également similaire...

Ce ne sont plus les sources d'information qui sont en cause, mais les habitudes de pensée du journaliste. Les articles ont été, croirait-on, fondus dans un même moule. Ils avaient le même but : rassurer le public. La démonstration devait donc être parfaite.

Alors, est-ce tout naturellement qu'ils ont repris les vieux principes des dissertations philosophiques : thèse, antithèse, synthèse.

BRAVE RECENSEMENT

Esquissons le plan de ce reportage-type. Chacun pourra évidemment développer l'un ou l'autre des aspects selon le lecteur à qui il s'adresse.

Introduction : les attentats terroristes, puis les arrestations. « Paris-Jour » (21-1-69) livre « les secrets des plastiqueurs bretons ». On peut aussi situer quelques personnages typiques : Frère Koulmer pour « France-Soir » (7-1-69).

THESE. Présenter les forces en présence en prenant bien soin de rappeler les antécédents de la Collaboration (très important !). Pour « Le Figaro » (20-1-69), le représentant de l'U.D.B. est évidemment « un jeune homme mal rasé ».

Glisser à cet endroit une petite note historique. Faire très finement une comparaison entre le génocide culturel de la France en Bretagne et celui des Nigériens au Biafra... : C'est encore Brigitte Friang (déjà mentionnée) qui récidive dans « Le Fait Public » de mars 69.



Cliché « Le Peuple Breton »

Transition : « N'allez surtout pas croire que toute la Bretagne tienne ces propos. Loin de là ! » (« Paris-Jour »).

ANTITHESE. Après l'avoir fait sourire, il faut maintenant rassurer le lecteur en lui présentant des « bons Bretons ». « Pas de séparatistes, peu d'autonomistes, mais tous les Bretons sont régionalistes. » (« France-Soir »). Signaler en passant leur fervent patriotisme : 240 000 morts, l'île de Sein, etc.

Heureusement, il y a le C.E.L.I.B., « organisme hautement représentatif, à l'autorité indiscutée. Un interlocuteur valable ».

Présenter quelques exemples choisis. « France-Soir » parlera du futur port de Brest, de Plozévet. « Paris-Match » (1-2-69) donnera en exemple « deux vrais révolutionnaires bretons » : Alexis Gourvenne et... Edouard Leclerc !

Transition : L'espoir renaît. « Le dernier recensement a révélé que la santé de la province mettait en défaut le pessimisme des experts du V^e Plan. »

SYNTHESE. Les mesures du 9 octobre vont tout arranger grâce à deux interventions extérieures :

— La régionalisation : « Aujourd'hui, le centralisme de l'Administration n'est plus qu'un frein. La nation moderne doit déléguer le pouvoir. La Bretagne ne veut pas autre chose. » (« Paris-Match »). Cette régionalisation va faire disparaître le spectre du séparatisme.

— « L'essentiel est de rétablir la confiance » (« Le Figaro »). Et le voyage du général de Gaulle en Bretagne sera accueilli comme « l'aube d'un jour nouveau. »

Conclusion : Tout est en place, mais attention, « une déception provoquerait des réactions très vives ».

VISION FRAGMENTAIRE

La démonstration est convaincante. Mais maintenant que la régionalisation est enter-

FÊTES FOLKLORIQUES

(SUITE DE LA PAGE 4)

l'utilisateur. Le groupe n'est au service des fêtes que jusqu'à un certain point. On ne peut demander au groupe que ce qu'il sait faire et qu'il veut bien faire.

Ce sont les groupes qui ont fait des fêtes ce qu'elles sont. S'ils pouvaient faire autre chose, peut-être pourrait-on imaginer d'autres fêtes. Vous avez parlé de l'insuffisance du cachet. La rentabilité entre en ligne de compte. On est sous-payé pour ce qu'on fait. C'est la faute de tous les Bretons, si un artiste breton ne remplit pas une salle comme le font certaines vedettes. Je regrette que chantant avec les « Pagorniz » je n'aie pu toucher un cachet de 4 000 F comme Sylvie Vartan. C'eût été la faillite pour les organisateurs, faute de public éduqué.

Y.L.B. : Je ferai remarquer l'étonnante

Le Peuple Breton : Effectivement, c'est à ce niveau qu'il va falloir maintenant placer le débat. Mais auparavant, terminons la question en cours. Les fêtes ont-elles permis un enrichissement ? Consistent-elles une source d'information ?

J.-J.P. : La préparation et la participation aux fêtes enrichissent humainement le groupe en ce sens qu'elles nécessitent un vie communautaire suffisamment intense pour amener un certain épanouissement de l'individu ; il se tisse des liens qui sont parfois beaucoup plus que des liens d'amitié.

P.M. : Si certaines fêtes folkloriques pour les sonneurs sont de vrais supplices, par contre une d'entre elles a un intérêt sur le plan de l'approfondissement de la technique et de l'expression musicale : le concours de Brest. Pour les sonneurs, il est très important. C'est le classement en catégories, l'affirmation du travail de l'année. C'est en plus la seule et unique occasion de l'année de jouer à plusieurs d'une manière correcte. Un triomphe de première catégorie à Brest, c'est beau. Le concours a toujours quelque chose d'enrichissant.

F.B. : A mon sens, les fêtes prises en général ne peuvent constituer un enrichissement pour personne, excepté dans le cas où il y a une recherche technique qui puisse amener autre chose... L'effort qui a été fait par les bagadou à l'occasion du concours de Brest est effectivement quelque chose de positif.

Y.L.B. : Il existe une autre forme d'enrichissement, c'est cette possibilité qu'a le

Le Peuple Breton : Tu abordes là le problème soulevé tout à l'heure par Fanch Broudic : celui du rôle étroit des groupes folkloriques dans la société bretonne et de

F.B. : Je commencerai par une citation de Franz Fanon, l'un des théoriciens de la révolution algérienne et qui me paraît capitale : « Il ressort de l'observation historique que le but recherché (par le régime colonial) est davantage une agonie continuée qu'une disparition totale de la culture préexistante. La culture autrefois vivante et ouverte sur l'avenir se ferme, figée dans le statut colonial, prise dans le carcan de l'oppression. A la fois présente et momifiée, elle atteste contre ses membres, elle les désigne sans appel. La momification culturelle entraîne une momification de la pensée individuelle et l'apathie si universellement signalée des peuples coloniaux, n'est que la conséquence logique de cette opération. C'est ainsi que l'on assiste à la mise en place d'organismes archaïques, inertes, fonctionnant sous la surveillance de l'oppressé, qui sont calqués caricaturalement sur des institutions autrefois fécondes. Ces organismes traduisent apparemment le respect de la tradition et des spécificités culturelles de la personnalité du peuple asservi. Ce pseudo-respect s'identifie en fait au mépris le plus conséquent, au sadisme le plus élaboré ». Etant donné tout ce qui a été dit ici ce soir, concernant la fixation et la fossilisation, j'en déduirai que les manifestations folkloriques ne sont plus un facteur de progression des idées bretonnes mais un obstacle à leur progression et un facteur supplémentaire d'aliénation.

P.M. : Les Cercles celtiques et les bagadou ont quand même servi à quelque chose ! En 1945, on n'osait pas jouer du binioù, on n'osait pas porter le costume... Nous étions des pestiférés. Il y a tout de même eu une prise de conscience bretonne par les groupes folkloriques. Kendalc'h à cet égard a fait un travail fantastique de 1950 à 1953. Et puis, qui a décidé de relancer le drapeau breton ? C'est la B.A.S. en 1956 aux Fêtes de Cornouaille !

F.B. : Je ne nie pas tout le travail, tout le courage, qu'il a fallu à ceux qui ont relancé le mouvement breton depuis la dernière guerre et surtout en 1945. Ce que vous avez fait alors correspondait aux possibilités et aux nécessités de l'action bretonne de l'époque. Mais actuellement, on en est arrivé à une prise de conscience

similitude de l'évolution de notre raisonnement avec la discussion entre patronat et syndicat. Un patron dit toujours que pour que ça soit rentable, on ne peut pas payer plus. Dans le cas qui nous préoccupe cela revient à affirmer : la marchandise culturelle ne se vend pas ; la main-d'œuvre est sous-qualifiée.

P.M. : Il faut parler ici des charges, énormes dans le budget des fêtes. Le salaire du bagad n'est pas grand' chose, mais beaucoup plus considérables sont les frais de transport, d'hébergement, de publicité. Si les charges pouvaient être réduites, l'ouvrier serait mieux payé. C'est tout un système qu'il faudrait renverser.

F.B. : Ce qu'il faudrait surtout, c'est rechercher le rôle exact des fêtes folkloriques dans la société bretonne actuelle.

Sont-elles un lieu de rencontre favorisant les relations humaines ? Ne sont-elles tout de même pas une fête, c'est-à-dire une manifestation nécessaire pour l'équilibre psychologique des individus ?

mouvement breton de se tenir un congrès permanent trois mois par an, chaque dimanche. C'est là que pratiquement les Fédérations ont les meilleurs contacts avec leur base. On voit les groupes qui ne sont pas venus à l'Assemblée générale.

Y.T. : Les fêtes sont un lieu d'information. Certains tirent profit de ce qu'ils voient. Le spectacle terminé, on assiste à une véritable expression populaire. Tous les jeunes participants de la fête renouent des contacts et il se crée alors une fête spontanée qui fait la liaison avec les traditions anciennes des fêtes populaires. Dans certaines manifestations, dès que deux ou trois sonneurs se mettent à jouer, tous les danseurs arrivent danser. Il n'y a plus de contrainte, plus de lois du spectacle. Cela finit par des discussions d'ordre économique, politique, etc... On confronte ses idées avec d'autres de milieux et de régions différents. Il y a un enrichissement mutuel et dévouement pour les participants.

J.-Y.L. : Je me refuse à faire une analyse en termes positifs et négatifs. Je suis d'accord pour dire que les fêtes folkloriques sont l'occasion de rencontres, de relations humaines mais ceci ne peut pas permettre de cautionner le fait qu'elles participent à la colonisation et à l'aliénation culturelle de la Bretagne.

leur utilisation psychologique et idéologique. Etudions à présent cet aspect du problème.

bretonne plus ou moins diffuse dans la population et cela on ne peut le nier. C'est peut-être grâce à l'action des fêtes folkloriques, mais tout autant à l'urgence des problèmes économiques et autres. Je maintiens qu'à l'heure actuelle, ces fêtes constituent un obstacle à l'accentuation de la prise de conscience du peuple breton. En effet, bien que l'appartenance à un groupe folklorique puisse quelques rares fois, dans certaines régions de Bretagne, être l'occasion d'une affirmation de sa personnalité bretonne, à partir du moment où les membres des groupes s'attachent seulement à des problèmes de danse ou à des problèmes de musique, ils n'ont pas la possibilité de voir quels sont les problèmes des travailleurs.

Y.L.B. : Ceci n'est pas vrai pour les groupes qui font de la recherche. Celle-ci les amène à un contact brutal avec la réalité socio-économique de la Bretagne rurale : retard technique, inconfort de l'habitat, vieillissement de la population. De toutes façons un bagad ou un cercle restent un terrain favorable à la prise de conscience.

J.-Y.L. : Je veux souligner les limites de la chose. Pour moi, une certaine conscience de valeur au niveau musical, au niveau culturel ne peut déboucher sur une prise de conscience globale.

Y.L.B. : C'est prendre le problème à l'envers que de dire qu'il ne sort pas de gens formés des cercles et des bagadou. Nous pouvons leur donner une formation de base, une vague conscience bretonne, une conscience d'appartenance à une unité ethnique. On ne peut pas les engager, les désaliéner. C'est à une organisation comme l'U.D.B. de faire ce travail supplémentaire.

P.M. : En tout cas, pour moi, le rôle des fêtes folkloriques n'est pas terminé...

Le Peuple Breton : Peut-on croire encore à leur réelle utilité et comment envisager leur avenir ? Car si vous êtes tous d'accord pour dire que les groupes et les fêtes folkloriques ont permis de désenclaver le problème breton, par contre, certains d'entre vous pensent que tout cela doit disparaître ; alors par quoi les remplacer ? Ceci nous l'envisagerons dans les « Perspectives ».

(A SUIVRE)

Rue Sainte-Thérèse B A R
— Quimper —
« CHEZ MICHOU »
Cadre breton • Ambiance sympathique
Disques (bretons - jazz - variétés)
CHOUCHENN

(SUITE PAGE 9)

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES en Bretagne

Une fois de plus, les résultats des élections en Bretagne doivent nous confirmer dans notre attitude lucide, tout en restant par ailleurs conscients que le fait électoral ne fournit pas à lui seul toutes les données du problème, et qu'en particulier la position dominante du gaullisme sur le plan électoral en Bretagne ne rend pas compte nécessairement de la totalité du rapport de force. Ceci dit, les votes des 1^{er} et 15 juin ont encore été ceux d'un peuple aliéné. Les signes en sont la constance des résultats de la réaction gaulliste et centriste et l'effritement des positions de la gauche traditionnelle. Quelques signes de faiblesses apparaissent du côté de la réaction, quelques signes de dégel peut-être du côté de la gauche. Mais en fait, au regard des résultats des deux tours, rien ne permet de dire que s'affirme une conscience de classe et que s'amorce une prise de conscience bretonne.

LA REACTION GAULLISTE TOUJOURS PRÉSENTE

La réaction gaulliste obtient de plus beaux résultats en Bretagne qu'en France.

Pourcentage des suffrages exprimés obtenus par Pompidou (1969) :

	Bretagne	France
1 ^{er} tour	50,87 %	43,95 %
2 ^e tour	63,04 %	57,58 %

Elle s'y maintient également mieux, n'y perdant pas de points, comme l'indiquent les pourcentages de voix obtenues au 1^{er} tour par De Gaulle en 1965 et par Pompidou en 1969 :

- En Bretagne, De Gaulle obtenait 48,8 % des suffrages exprimés ; Pompidou en obtient 50,87 % ;
- Pour la France, De Gaulle avait obtenu 43,97 % en 1965, Pompidou 43,95 % au 1^{er} tour de 1969.

Cependant, quelques failles — bien minimes — apparaissent. Nulle part, sauf dans le Morbihan, Pompidou n'a fait, au premier tour, le plein des « oui » au référendum du 27 avril. Au deuxième tour, le plein est largement fait dans le Morbihan, de justesse en Loire-Atlantique et dans le Finistère, mais n'est pas fait ni dans les Côtes-du-Nord ni en Ile-et-Vilaine.

De plus, un tassement des voix gaullistes se produit par rapport à 1965. En définitive, le 15 juin 1969, Pompidou a perdu 146 000 des voix de De Gaulle le 19 décembre 1965 (1 051 583 contre 832 733).

Un électoral affectif :

Cependant, ces petits ratés dans le ronron électoral gaulliste n'autorisent nullement l'optimisme, ceci pour trois raisons. D'une part, le pourcentage du gaullisme est constant de 1965 à 1969 et progresse même de deux points (1) (le petit creux esquissé en 1967 a vite été comblé en 1968). D'autre part, et les fluctuations 1967-1968 et des 27 avril - 15 juin le montrent, il s'agit d'un électoral affectif, dont chaque vote renforce l'aliénation. En effet, toute victoire est bien vite utilisée par les notables qui, louant ces « vieilles terres d'indéfectible fidélité », se maintiennent ou se remettent en place et exploitent à qui mieux mieux le peuple qui les a mis au pouvoir (Pleven, Marcellin). Ou bien, de la même façon, une défaite déclenche un sentiment de culpabilité et l'on s'empresse de faire amende honorable à la prochaine occasion. Effrayé d'avoir tué le père De Gaulle, on réhabilite bien vite son fils aîné Pompidou. Le mythe de De Gaulle est mort, soit, mais l'assassinat hante les consciences. Comment expliquer autrement que par cette aliénation l'aberrante remise en selle du gaullisme ?

Vers un gaullisme dur :

Enfin, il ne faut pas oublier que Marcellin (la matraque) et Bord (l'épurateur) forment, avec Foccard (le réhabilité), une fine équipe qui, par O.R.T.F., C.D.R. et S.A.C. interposés, saura manier les arguments convaincants et contendants ! C'est pourquoi, en fait, cette victoire du gaullisme, en dépit de ses faiblesses, et peut-être à cause d'elles, ouvre une ère de gaullisme sans grandeur mais dur.

Deux séries de raisons supplémentaires incitent à la lucidité : la permanence du centrisme et l'effritement de la gauche.

LA REACTION CENTRISTE : BONNE TENUE, MAIS ESSOUFFLÉE

En effet, tout comme la réaction national-gaulliste, la réaction national-centriste se porte assez bien. De 1965 à 1969, dans les premiers tours, le centrisme progresse de 3,6 points en Bretagne. De plus, dès le 1^{er} tour, Poher fait, semble-t-il, le plein des voix centristes du 1^{er} tour de 1967. Enfin Poher parvient à regrouper sur son nom 36,93 % des voix au 2^e tour.

L'évolution du centrisme en Bretagne :

	1965	1967	1969
1 ^{er} tour	19,8 %	23,2 %	23,27 %
2 ^e tour	...	22,4 %	36,93 %

Mais il reste que le résultat du centrisme — paradoxalement pour certains — plus faible en Bretagne qu'en France, aux deux tours (2). Notons à ce sujet le ralliement général des notables centristes au pompidolisme, ralliement franc et dissipant tout malentendu pour Pleven et Ollivro par exemple, ralliement indirect et plus subtil de la part de notables comme Fréville, qui se sont gardés de tout soutien « compromettant » à Poher au second tour.

Il reste enfin qu'une personnalité centriste comme Lombard, à Brest, en est à sa troisième défaite, perdant sa députation en 1968, perdant la bataille du « oui » le 27 avril 1969, perdant, enfin, son dernier cheval de bataille, Poher, le 15 juin.

LA GAUCHE

L'ennui est que les quelques faiblesses du centrisme ne sauraient profiter à la



gauche. Car, de son côté, la gauche française se porte assez mal en Bretagne.

Le recul de la gauche classique :

L'évolution de la gauche en Bretagne :

	1965	1967	1969
1 ^{er} tour	26,6 %	31 %	24,75 %
2 ^e tour	37,7 %	35,9 %	

L'ensemble de la gauche perd 2 points de 1965 à 1969 et la gauche classique obtient de moins bons résultats en Bretagne qu'en France.

	Bretagne	France
Duclos	15,74 %	21,52 %
Defferre	3,98 %	5,07 %

En chiffres absolus, le recul est encore plus impressionnant, car il se traduit par une perte de 223 000 voix par rapport au 2^e tour des présidentielles de 1965.

Ceci appelle trois remarques. En premier lieu, ce sont les partis traditionnels de la gauche française qui sont moins bien placés en Bretagne qu'en France. Il est à noter surtout, à cet égard, que le résultat de Defferre est, en Bretagne, inférieur à son propre résultat en France, mais également inférieur au résultat de Rocard (notamment dans les Côtes-du-Nord, la Loire-Atlantique et le Finistère). Ceci laisse rêver sur l'avenir électoral (en a-t-il un autre ?) de l'ex-futur-nouveau Parti Socialiste.

En deuxième lieu, cela conduit à penser que la désunion de la gauche, en clair « les marchands de mandarins irresponsables » (3), qui se trafiquaient alors même que la base réclamait l'unité, c'est joué en sa défaveur dans la bataille électorale. Or, lors de la pratique électorale de « l'unité » joue, la gauche en Bretagne peut totaliser jusqu'à 31 % (1^{er} tour de

1967) et même 35,9 % (2^e tour), distançant largement le centrisme (respectivement 23,2 % et 22,4 %).

Enfin, au total, la gauche en Bretagne avait des chances nulles de battre le gaullisme, mais avait de sérieuses possibilités de battre le centrisme au 1^{er} tour.

La gauche et le 2^e tour : le piège bourgeois :

Mais partant à la bataille sans avoir cru à la victoire du 27 avril, sans grouper ses forces, perdant des voix dès le 1^{er} tour, la gauche recule encore au deuxième tour, faisant progresser le centrisme. La ventilation des voix au deuxième tour en donne une idée (cf. tableau ci-dessous).

On enregistre donc 55 900 nuls nouveaux et 154 000 abstentions nouvelles au second tour, qui peuvent être tenus pour des « votes » de gauche, soit un total de 209 900 voix (en d'autres termes, le pourcentage d'abstentions et de nuls est plus faible en Bretagne qu'en France). Les autres voix se sont dispersées soit sur Poher, qui gagne près de 150 000 voix par rapport au 1^{er} tour, soit peut-être même sur Pompidou, qui gagne 72 800 (soit les 17 000 voix de Ducatel, plus 55 000 voix à gauche ou chez des abstentionnistes au premier tour ?). Cependant, il n'est évidemment pas exclu qu'une partie de l'électorat de Poher, au premier tour, a pu se reporter sur Pompidou au second, Poher faisant alors son plein et son gain grâce aux voix de gauche ! (Conférer l'abandon de Poher par les notables centristes.)

Il reste que dans les deux cas, 195 500 votants de gauche se sont ralliés aux candidats réactionnaires au deuxième tour. Beaucoup d'entre eux se sont arrêtés à l'idée du gaullisme-enemi prioritaire à abattre et ont soutenu le candidat centriste. (Conférer à cet égard l'attitude hésitante et contradictoire des militants C.F.D.T.)

Un dégel ?

Il faut remarquer que, à côté de cet alignement de l'électorat de gauche sur le centrisme, à côté de cette désaffection pour les appareils et leurs mandarins dits de gauche, un dégel est peut-être en voie de s'amorcer.

Nous avons déjà remarqué qu'en Bretagne le P.S.U. avait un meilleur résultat qu'en France (4,20 % contre 3,66 %) et devançait Defferre (4,20 % contre 4 %). Significatif également peut être le pourcentage recueilli par Krivine (0,84 %). Dans presque toutes les communes, notamment les communes rurales, Krivine a fait quelques voix ; il serait évidemment farfelu d'attribuer ces voix aux étudiants « gauchistes » de retour au pays natal (4) ; il serait également excessif d'affirmer que tous ces votes traduisent une foi révolutionnaire ardente.

En définitive, ces dernières élections présidentielles ont été marquées par l'effritement de la gauche traditionnelle ; loin de se développer, celle-ci recule. Cette incapacité de la gauche française à s'affirmer en Bretagne ne fait que traduire son inadaptation à la société bretonne et l'impossibilité pour elle de réaliser la jonction avec les problèmes du peuple breton. Cependant, les intentions révolutionnaires affirmées par l'un ou l'autre candidat éveillent un écho dans notre pays. Il y a là pour l'U.D.B. une attente qui est surtout une exigence.

G. JAFFREDOU.

- (1) Cette progression est due essentiellement aux départements du Finistère et de Loire-Atlantique, où Pompidou obtient, au 1^{er} tour, 4 à 5 % de voix de plus que De Gaulle au 1^{er} tour des présidentielles de 1965.
- (2) Cela prouve, s'il en était besoin, l'irréalisme (au seul point de vue tactique, sans parler de la naïveté politique) d'un certain « comité de soutien » qui croit faire la révolution en Bretagne grâce à Poher, ou d'autres qui choisissent « sans hésiter » le Breton et l'Européen Poher (« Avenir de la Bretagne », n° 43, 12 juin 1969, Edito). En Bretagne, moins encore qu'en France, le centrisme n'était capable de battre le gaullisme.
- (3) Cf. communiqué de l'U.D.B. dans le « Peuple Breton », n° 68, page 2.
- (4) 13 848 étudiants gauchistes !...

Résultats des présidentielles des 1^{er} et 15 juin 1969 en Bretagne

	1 ^{er} tour	2 ^e tour	Différence
Pompidou	832 733 (50,87 %)	905 538 (63,04 %)	+ 72 805
Poher	381 080 (23,27 %)	530 529 (36,93 %)	+ 144 449
Ducatel	17 157		
Duclos	257 818		
Defferre	65 243		
Rocard	68 591		
Krivine	13 848		
Total gauche	405 500 (24,75 %)		
Nuls	15 495	71 404	+ 55 909
Abstentions	407 082	561 099	+ 154 017

MODESTE PROPOSITION D'IFFIG POUR UNE SOLUTION FINALE AU PROBLÈME DU CHOMAGE

A vivre dans la Bretagne d'aujourd'hui, Iffig n'a pas été sans remarquer, comme tous ceux qui ont des yeux pour voir et savent tant soit peu s'en servir, l'existence plus évidente chaque jour d'un problème douloureux, celui du chômage et, bien entendu, l'idée qui doit permettre d'y remédier n'a pas été éloignée de germer sous son chapeau à guides.

De quoi s'agit-il en effet ? Tout simplement du fait qu'il existe de par le monde trop d'individus, de sorte que la société contemporaine n'est pas en mesure de faire à chacun sa place. A poser le problème en ces termes, certains pourraient penser qu'une solution s'impose d'elle-même, celle qui comporte l'utilisation de fours crématatoires à grande capacité, mais ceux-là sont d'impétueux réactionnaires aux idées courtes et nous écarterons leurs suggestions pour plusieurs raisons.

Tout d'abord par un humanitarisme dont on semble faire volontiers trop bon marché en notre siècle et aussi parce que le choix serait trop difficile à faire, des erreurs en ce domaine risquant de priver sans remède notre monde de talents dont il n'a que trop besoin. Une solution plus satisfaisante à tous égards consiste à organiser un roulement de sorte que chacun puisse tour à tour occuper emplois, places ou sinécures et bénéficier des avantages que la société ne peut dispenser de son nombre trop restreint. La difficulté réside dans le fait que, lorsque vient le tour de chacun d'être laissé pour compte et privé de ressources, il continue d'avoir des besoins qui ne cessent alors d'être satisfaits. Mais la nature ne nous offre-t-elle pas en exemple le cas d'animaux qui apportent une excellente solution à ce problème et qui, de reptiles tels que lézards et serpents à des mammifères tels qu'ours et marmottes, font par hibernation disparaître leurs besoins lorsque la saison n'est pas propice à les satisfaire ? Et l'évolution de nos techniques médicales ne nous met-elle pas en mesure de copier en ce domaine la nature et de placer les humains en hibernation artificielle ?

Tout devient dès lors assez simple et n'est plus qu'affaire d'organisation. Il suffira de placer chacun en hibernation quand viendra son tour d'être chômeur. Une difficulté toutefois subsiste. En effet, même placé en hibernation, chaque être humain continue d'exister et s'il est un besoin qui ne peut, même en ces circonstances, être supprimé, c'est bien celui de se trouver quelque part. Il pourrait à la rigueur être concevable d'hiberner chez soi mais cela supprime en partie les avantages du système pour les personnes au revenu modeste qui devraient continuer à payer un loyer normal et il ne faut pas oublier un autre problème, celui posé par la pénurie de logement qui pourrait du même coup être résolu si l'on parvenait,

Café - Hôtel - Restaurant DE LA MAIRIE DILOSQUER PLONEOUR-LANVERN Téléphone : 1-34 BONNE CAVE

dans ce domaine aussi, à organiser un roulement pour l'occupation du trop petit nombre d'habitants disponibles.

Il faudrait donc édifier de vastes instituts d'hibernation où, à l'instar de ce qui se passe dans les actuels instituts médico-légaux, plus connus sous le nom de morgues, les corps des hibernants seraient conservés dans de grands tiroirs réfrigérés en attendant le moment d'être rappelés à la vie active. On économiserait ainsi une grande partie de cet espace vital qui nous fait cruellement défaut, surtout dans les grands centres urbains.

Evidemment cela suppose, de la part de la société, une certaine mise de fonds, mais le prix à payer serait minime si l'on considère que l'on apporterait de cette manière la solution à un problème angoissant et que l'on établirait ainsi la paix sociale.

Reste évidemment la question de savoir si cette nouvelle charge serait imposée au budget de l'Etat, ou si, comme pour les autoroutes et le téléphone, on en ferait un investissement rentable et productif en en confiant la gestion à des intérêts privés.

Mais c'est là, quoi qu'on en dise, un problème politique.

IFFIG.

LA BRETAGNE A LA UNE

(SUITE DE LA PAGE 7)

rée, le Français moyen pourra-t-il se reposer en paix ? N'en croyons rien, la presse se chargera encore une fois d'endormir ses lecteurs devant la représentation idyllique d'une Bretagne où l'image rassurante d'une usine neuve a remplacé celle du paysan naïf. Fort heureusement, tous les journaux n'en sont pas restés là.

Quelques journalistes ont visé juste et ont touché du doigt la véritable nature de notre « malaise ». Yvon Le Vaillant, dans « *Le Nouvel Observateur* » souligne la trahison des notables. « Il y a des hypocrisies habiles. Le pouvoir gaulliste caresse dans le sens du poil. » Et de remarquer l'ambiguïté du CABRO.

Dans « *Combat* » (28-1-69), Claude Gaymann constate en Bretagne une nouvelle « lutte des classes où Paris se confond avec le capitalisme le plus étroit et la Bretagne, région excentrée, avec le prolétariat exploité mais porté par ses revendications. »

Remarque d'un autre genre dans « *La Croix* » (13-11-68), où Christian Rudel se préoccupe, avant de commencer son enquête, de savoir s'il existe une conscience politique bretonne. Cette spécificité qu'il a découverte est selon lui primordiale. « *L'Express* » (27-1-69) reprend cette idée en mettant « la celtitude » en relation avec « la belgitude flamande et la négritude afro-américaine ».

Ces quelques pistes ainsi découvertes témoignent d'une vision plus saine du problème breton. Saine, mais très fragmentaire.

Vision fragmentaire aussi dans « *L'Humanité* » (28-1-69). Mais, dans ce cas, c'est un choix. Jean Le Lagadec a étudié les « réalités bretonnes » département par département... Toute vision globale du problème était ainsi habilement éludée.

Finalement, par delà la presse-opium qui ne vise qu'à endormir l'opinion en lui offrant du sensationnel à bon marché et en étouffant les problèmes politiques fondamentaux, quelques journaux se distinguent par leur esprit d'objectivité, par le fait qu'ils ne se cantonnent pas aux clichés conventionnels et aux lieux communs et par une certaine ouverture, un début de compréhension du problème breton. Ainsi « *Le Nouvel Observateur* », à un moindre degré « *Combat* », « *La Croix* », voire « *L'Express* ».

Mais cette ouverture demeure timide : leurs analyses restent sommaires et insuffisantes. Ces journaux eux-mêmes conservent trop souvent le goût du spectaculaire ou de l'anecdotique. Il y a bien sûr de temps à autre quelques notations « progressistes » (on est intellectuel de gauche !), qui élèvent le débat et donnent une certaine dimension politique ; mais la réflexion s'arrête vite, le problème n'est qu'effleuré et la vision globale de la situation coloniale de la Bretagne échappe totalement au lecteur : ce dernier, un moment sensibilisé et mis en éveil par la lecture de l'article, demeure sur sa faim et doit se contenter d'éléments partiels.

Un espoir cependant : l'évolution durant ces dernières années permet de constater chez certains journaux un lent progrès dans la prise de conscience de la nature du problème breton. Cette tendance ne peut que se confirmer et s'accroître dans l'avenir.

François KERFRAVAL.

LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

Chronique culturelle

L'ŒUVRE DE JAKEZ RIOU

(SUITE)

Ce n'est qu'en écrivant beaucoup et souvent qu'un écrivain peut espérer apprendre son métier. Riou doit repenser à l'âge adulte cette langue qu'il a employée naturellement dans son enfance. Il s'impose de cultiver systématiquement les ressources de son breton, car une langue est comme une terre. Elle ne donne rien pour rien. Il est vain d'attendre de belles moissons si l'on n'y apporte le meilleur de soi-même et le plus clair de ses efforts. A l'école de ses maîtres grecs Eschyle et Sophocle, à la lecture de Maupassant et de Leconte de Lisle, il va apprendre à se forger un style. Il connaît aussi les grands Norvégiens : Johan Bojer, l'auteur du *Dernier Viking* et de *Sous le soleil vide* et le dramaturge Ibsen. Quant au Russe Gorki, aux Espagnols Quevedo et Zorilla, ils n'auront bientôt plus de secrets pour lui.

Sans doute serait-il vain d'aller chercher grande pâture dans des œuvres comme *Ar morskouled* (1) ou *Ar manac'h moign* (2). Ce ne sont que des ébauches, des essais, des exercices sans valeur. Assez vite cependant la personnalité de Jakez Riou se dégage. Il se fait la main en adaptant pour le *Courrier du Finistère*, le *Reineke Fuchs* de Goethe, le *Torjed ar breur Juniper* (3) traduit d'Henri Ghéon, date de la même époque.

UN RIRE A GRINCE-CŒUR

C'est toujours pour le *Courrier*, qu'au fil de la plume, à la bonne franquette, il écrit *An ti satanazet* (4). C'est de la bonne farce sans prétensions, du quotidien prosaïque et bouffon, dans la meilleure tradition des Yann Seitek, Jakez Kroc'henn et autres Yann an Torchouerou qui font toujours la joie du public des Beilhadegou Treger entr'autres. Jakez Riou n'a jamais caché ce faible qu'il avait pour les bonnes et gailardes histoires. Ce n'est pas sans raisons qu'il avait entrepris de traduire de l'espagnol les aventures du Lazarillo de Tormes, ce petit loustic de Castille dont les émules sont légions dans nos bourgs et pour lesquelles il avait ébauché une suite « à la manière de... » pour le moins aussi picaresque. Ce n'est pas non plus sans raisons, qu'il avait inscrit à son programme certaines pièces d'Aristophane, dont les *Oiseaux* et *Lysistrata*.

Dans *An ti satanazet*, le rire jaunit parfois un peu quoique très légèrement. C'est déjà le rire de *Nomenoe-oe*. Ur c'hoarzh a skrign-galon, un rire à grince-cœur. Ce sont déjà aussi les personnages de *Geotenn ar Werc'hez* (5). Mais ils n'ont pas encore pris toutes leurs dimensions poétiques et

tragiques. Ici, la vie pète à chaque page et la nostalgie, les langueurs et autres maladies moins avouables menacent moins les existences que d'honnêtes cirrhoses. Ne nous hâtons pas de conclure pour autant que Riou n'est pas conscient des maux qui rongent ses compatriotes. C'est même surtout pour stigmatiser les ravages de l'alcoolisme qu'il écrit *Lizher an hini marv* (6). Soyons juste. Ici non plus nous n'avons pas encore affaire à un chef-d'œuvre. Cela tient un peu du sermon. Il y a de la maladresse dans son prosélytisme anti-alcoolique. Ses anathèmes contre Paris et l'émigration sentent le réchauffé et l'on y trouve même un rien de l'antisémitisme le plus vulgaire qui surprend chez un homme tel que lui.

Pourtant, à lire ce petit roman qu'il a écrit d'une seule traite, en quinze jours, on sent déjà les efforts qu'il fait pour échapper à cet esprit « *Bonne presse* », « *Bonne chanson* » et « *Veillée des chaumières* » qui nous a fait tant de mal. C'est comme s'il avait pressenti tout le bien que notre littérature retirerait d'une bonne petite cure de naturalisme.

Le rat qui grignote les joues du cadavre de Mordiern rappelle opportunément qu'il y a grand risque à n'accorder droit de cité dans nos lettres qu'aux seuls pigeons, tourterelles, roitelets — même déplumés — et autres rossignols dont « les doux chants » n'en finissent pas de nous étourdir depuis le temps des obscures trouvères qui inspirèrent Marie de France. D'ailleurs, s'il a chanté les crapauds, Jakez Riou a aussi fait la preuve dans *Nomenoe-oe* qu'il était loin de renier nos oiseaux.

L'obsession de la mort plane un peu partout dans *Lizher an hini marv*. Penser à la mort est le plaisir favori de son héros : « *C'est ce qui arrive souvent à celui qui, cruellement frappé par le destin, a les épaules trop faibles pour lutter.* » A quoi bon lutter d'ailleurs quand le sang est pourri par des générations d'ivrognes ? Et puis, après tout, la mort n'est-elle pas « *une chose gaie, le royaume de la paix, du repos.* »

Ici, nous trouvons cette hantise de la maladie, du crime, du destin, qui se donnera libre cours dans *Geotenn ar Werc'hez*. On baisse la tête, résigné à souffrir pour les crimes des autres, on s'offre en sacrifice pour laver les péchés du monde.

Y.-B. PIRIOU.
(A suivre)

- (1) Les goélands.
- (2) Le moine manchot.
- (3) Le crime du Frère Juniper.
- (4) La maison hantée.
- (5) L'Herbe de la Vierge.
- (6) La lettre du Mort.

LA CHAUMIERE

Nozh Club war an aod

29-S. — SAINTE-MARINE

Selected by the B.B.C.

IFFIG



■ Iffig, comme beaucoup de Bretons, n'a pas oublié le drame de Mauron, dans le Morbihan : le 1^{er} août 1967, le "bang" d'un avion supersonique provoquait l'effondrement d'une poutre, causant la mort de trois personnes.

— Pense que la vocation de « carrefour stratégique », de terrain d'entraînement militaire et de zone d'expérimentation des réactions de la population aux "bangs" n'est pas étrangère à ce drame.

— S'étonne que, deux ans après l'accident, la responsabilité entière de l'Armée et de l'Etat ne soit pas encore reconnue dans cette affaire, les experts déclarant qu'il est impossible de « faire la preuve d'un lien de causalité étroite, directe et immédiate entre les "bangs" et la rupture de la poutre ».

— N'est par contre pas étonné d'apprendre qu'un militaire figure parmi les dits "experts" et pense, avec l'avocat de la famille des victimes, que « un expert militaire ne peut pas conclure à la nocivité du "bang" pas plus qu'à celle de retombées radioactives... »

■ Après avoir entendu parler de Marx et de sa théorie de la plus value, a été étonné de découvrir lui-même un exemple concret.

Dans tel garage de Sizun (Nord-Finistère), un jeune apprenti, après avoir échoué au C.A.P. (il n'avait pu s'initier à la soudure, son patron estimant que ce n'était qu'une perte de temps), a vu son « salaire » à la fin de sa 3^e année d'apprentissage passer

de 5 F à 10 F par semaine. Mais cette augmentation en numéraire est modérée par la diminution des avantages en nature : le jeune apprenti ne se fait plus servir de goûter.

Quand on sait que le patron dudit garage facture 16 F l'heure de travail de son apprenti !... Ce que ça coûte les « charges sociales » !...

Entreprise

BARAZER Raymond

BATIMENT - COUVERTURE

PLONEVEZ-DU-FAOU

Le chemin trop bien défini mène à l'indifférence et l'indifférence à la mort. Etre né au Pays des Collines et des chemins creux dispose à l'illogisme au retrait, au mystère c'est notre chance.

... une route longue de dix années, une histoire simple comme toute marche avec la halte, les lassitudes, les départs, les envols : Alain Lenost, peintre de la conquête et j'affirme aujourd'hui « Maître » au sens le plus noble du mot. Du bouleversement des lointaines années, des violences de la genèse sourd un style d'homme et de couleurs. Il y a dix ans tout était prévisible mais nul ne pouvait définir l'éclairage de demain. Mélancolie ? peut-être, pudeur ? sans doute, éloquence ? sûrement. A chacun son épopée. Celle de Lenost a pour lumière les évasions successives de l'homme en fuite (sans lâcheté bien sûr). Sa présence au monde est une acceptation totale des données de chaque jour, sa fuite une interprétation sensuelle et mystique de la particularité. L'anecdotique s'universalise sans abstraction. Sa création a des données plus réelles, plus tangibles, que la réalité elle-même. Disons plus simplement : il serait plus aisé de vivre le monde de Lenost, et si à chaque temps suffit sa peine, je remercie ce peintre breton puisque pour chaque peine il me donne un rêve, la forme la plus concise du bonheur.

GLENMOR.

ÉVASIONS



Bar-Tabac « LE PENALTY »

50, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ

Chez Vincent BARIOU - Tél. 2-30

Ses résultats sportifs complets

- La situation de l'enseignement s'aggrave dans le département.
- Les maîtresses d'écoles du S.N.I. constatent que malgré un accroissement des effectifs de 4 000 élèves en trois ans, le ministère n'a pas accordé une seule création de classe. Elles décident de limiter les inscriptions à 40 élèves par classe (les effectifs vont actuellement de 50 à 70 élèves).
- Au C.E.S. Racine à Saint-Brieuc les représentants du personnel et des parents d'élèves se sont réunis pour envisager la prochaine rentrée : 1 100 élèves seront scolarisés dans des locaux prévus pour un nombre nettement inférieur. En conséquence :
 - les effectifs atteindront jusqu'à 35 par classe ;
 - le nombre des demi-pensionnaires sera limité.
 Les représentants du personnel et des parents d'élèves rappellent que le budget de 1969 de l'Education nationale est insuffisant et réclament un collectif budgétaire avant la rentrée prochaine.
- L'équipement du département.
- Téléphone. — Un incendie s'étant déclaré à Coëtlogon, près de Loudéac, a pris des proportions énormes, les secours n'ayant pu être appelés suffisamment vite. L'unique ligne desservant Coëtlogon était en dérangement depuis longtemps, rien n'était fait pour la réparer. L'emballage du central de Loudéac n'a rien arrangé, un sauveteur s'est même entendu dire : « Prenez une voiture, ça va plus vite ».
- L'état des routes et chemins de fer. — Lors du dépouillement du scrutin de l'élection présidentielle à Lannion, on a découvert dans une enveloppe un billet de 10 F avec la mention : « Pour la route Guingamp-Lannion ».
- Quelques jours plus tard, un semi-remorque chargé de 16 tonnes d'œufs s'est renversé près de Lannion. L'accident est en grande partie dû au mauvais état de la route. On se souvient que dernièrement le conseil général du département s'était élevé contre l'état défectueux des routes. Mais Pleven, président de ce conseil, appelait à voter Pompidou... Trois villages de Loc-Envel sont isolés, le dernier pont qui les reliait au bourg est impraticable.

FINISTÈRE

- Agriculture.
- Le conflit des haricots (suite). — On se souvient qu'un conflit était né entre les producteurs et les conserveurs de haricots ; les premiers exigeaient un prix de 55 centimes le kilo, les seconds ne voulaient pas donner plus de 50 centimes. Un compromis a été accepté à 53 centimes par kilo ; la grève des semis, entamée le 24 avril, a donc cessé à la fin mai. Une nouvelle année vient d'être engagée, mais quelle sera la situation dans douze mois ?
- Un marché au cadran pour les œufs en Bretagne. — Actuellement le prix des œufs est fixé pour tout l'hexagone à Rungis. Or seulement 2 à 3 % des œufs commercialisés passent par Rungis et la Bretagne réalise 30 % du marché de l'hexagone. Les agriculteurs du Finistère et des Côtes-du-Nord se sont réunis pour examiner la possibilité d'une cotation bretonne des œufs.
- Divers conflits sociaux.
- Journée d'action à Brest dans le bâtiment et les travaux publics. — A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les travailleurs du bâtiment et des travaux publics ont débrayé à 16 h 30 et ont assisté à un meeting à la Maison du Peuple. Au cours des interventions, diverses revendications furent avancées et une résolution fut adoptée.
- Débrayages à la C.E.M.A.T. — Le 4 juin, les ouvriers de la C.E.M.A.T. - S.A.R.L. ont cessé le travail à 17 h 05 pour appuyer leurs revendications portant sur l'alignement de leurs salaires sur la grille de salaire de la région navale. Depuis, deux autres débrayages ont eu lieu.
- Audierno : conflit entre les équipages des courriers de Sein et d'Ouessant et les Ponts et Chaussées. — La délégation syndicale rappelle que les tarifs des marchandises ont augmenté de 10 % et les tarifs passagers de 15 % depuis le 1^{er} janvier. Les salaires du personnel, quant à eux, n'ont reçu aucune augmentation. Les équipages n'assurent plus ni les voyages, ni les heures supplémentaires.
- Grève des marins du baliseur "Georges de Joly". — Ils revendiquent entre autres :
 - une heure supplémentaire en situation de maladie, d'accident, en congés ;
 - une indemnité provisoire de 28,13 F par mois ;
 - l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires pour les gardes et la

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

Deux autorails assurant la liaison entre Lannion et Plouaret ont été supprimés par la direction générale de la S.N.C.F. Encore une fois la notion de rentabilité efface l'intérêt du peuple breton.

- Agriculture.
- Paimpol. — La campagne des pommes de terre succède à celle des choux-fleurs. Pour les premiers jours, les cours ne paraissent guère encourageants pour les producteurs.
- Une statistique de l'I.N.S.E.E. sur l'évolution du chiffre de la population agricole révèle qu'en France la part de la population agricole était de 42 % en 1921, de 22 % en 1962 et de 15 % en 1968. Dans les Côtes-du-Nord, elle est passée de 50 % en 1921 à 41 % en 1968. Les chiffres montrent que dans le département, les structures agricoles sont en 1968 ce qu'elles étaient en France en 1921 ; ce qui est dû en grande partie au fait que dans les Côtes-du-Nord l'industrialisation n'a pas offert les emplois qu'elle apportait ailleurs.
- Quelques chiffres sur la situation des agriculteurs :
 - 20 % des fermes du département n'ont qu'une seule pièce.
 - 60 % n'ont pas d'eau sous pression.
 - 16 % ont un sol en terre battue.
- Moncontour.
- Un nouveau centre de loisirs pour personnes âgées vient d'être inauguré. L'augmentation des établissements de ce genre, alors que les départs de la population active s'accroissent, est symptomatique du vieillissement de la population bretonne.
- Après Brest et Rennes pour le référendum, Guingamp a été le théâtre des exploits des nerfs gaullistes.
- Après la réunion Pompidou, des jeunes de l'U.J.P. ont pris des consommateurs à partie dans un café de la ville. Un reporter présent a été malmené pour avoir assisté à la scène avec un photographe. Les gens de l'U.J.P. se sont ensuite enfuis dans une voiture immatriculée... dans la Marne.

sécurité du navire.

- L'équipage estime que les revendications devront obtenir satisfaction assez rapidement ; en effet, ces différents avantages sont déjà donnés sur les baliseurs du Havre et de Saint-Nazaire. Les délégués C.G.T. du bord ainsi que le secrétaire de l'U.D. C.G.T. ont été reçus par les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu le 9 juillet à Paris.
- Grève des cours de quatre jours des enseignants et des étudiants de la section de mathématiques de la faculté des sciences de Brest. — Les grévistes voulaient que soit reconnue la compétence du « département de mathématiques » pour organiser les programmes, les enseignements, le contrôle des connaissances, proposer les nominations d'enseignants et gérer les crédits.
- A la suite des Syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., F.O. et des Autonomes, le conseil général du Finistère a renouvelé le vœu que les zones de salaires soient supprimées.
- Les débouchés. — Le groupe Thomson-C.S.F. concentre ses usines de recherche à Paris tout en maintenant ses usines de production en Bretagne en raison d'une meilleure "rentabilité" de la main-d'œuvre. Les besoins de l'usine de Brest en techniciens et ingénieurs vont donc diminuer ; or l'université de Brest forme chaque année 30 ingénieurs (E.N.I.B.), le lycée technique 30 élèves par an ; 26 titulaires du B.T.S. et 26 du B.E.I. seront produits cette année. Dans chaque catégorie la C.S.F. peut utiliser deux diplômés au plus ; les autres chercheront un emploi dans des régions plus favorisées. Quand on sait que la ville de Brest a déjà dépensé plus d'un milliard de francs pour son université, on peut mesurer la valeur de la subvention que fait la Bretagne à la France.
- Examens du C.A.P. de coiffure pour dames. — Au centre de Quimper il y a eu 28 % d'admissibles, à Rennes 47 %. Les parents des élèves devant ce résultat se demandent si le C.A.P. demeure un examen garantissant connaissances ou compétences professionnelles ou s'il n'est pas en fait devenu un concours.

- Intoxication. — A Brest, pendant la durée de la campagne électorale, un député de la majorité avait fait réserver deux lignes téléphoniques où l'on pouvait entendre la propagande des candidats U.D.R. Le système était si bien réglé que de nombreux abonnés étaient mis en relation avec Pompidou

contre leur gré. De nombreuses réclamations sont venues de tout le département ; un abonné a même précisé : « Je suis abonné au téléphone et pas à Pompidou ».

ILLE-ET-VILAINE

- Rennes.
- Un pas de plus dans la militarisation de la Bretagne. — Le comité interministériel d'aménagement du territoire a décidé de transférer à Rennes l'école supérieure technique des transmissions de l'armée de terre. On voit quelle conception a le gouvernement de l'aménagement du territoire en Bretagne.
- Grève à l'école nationale de la Santé publique. — L'intersyndicale de l'E.N.S.P. a décidé une grève d'avertissement de 24 heures le 26 juin en raison du malaise persistant dans cette école. En effet, depuis sept ans le personnel administratif n'a pas de statut ; on refuse aux professeurs depuis trois ans le bénéfice d'indemnités prévues dans l'en-

LOIRE-ATLANTIQUE

- Les agriculteurs de la zone comprise dans le parc naturel régional de la Brière protestent. Ils considèrent que l'aménagement du site touristique ne doit en aucun cas constituer un obstacle au développement de l'agriculture. Ils s'élèvent en particulier contre les méthodes technocratiques employées pour la mise en place du parc naturel et demandent à être associés aux études des projets con-
- Les responsables des Syndicats F.G.A.-C.F.D.T. d'ouvriers agricoles bretons se sont rencontrés à Vannes. Ils ont exposé leurs nombreux problèmes :
 - Les acquis de mai 1968 ne sont pas respectés.
 - Pas de bulletin de salaire.
 - S.M.I.G. non respecté.
 - Heures supplémentaires non payées.
 De plus « les employeurs tendent à vouloir classer les trois quarts des salariés en capacité professionnelle réduite, au mépris de l'exploitation abusive ».
- D'autres points ont été dénoncés :
 - Inexistence d'une assurance-chômage pour les salariés d'exploitation.
 - Absence d'une législation sur les accidents de travail.
 - Développement du travail noir.
- Diminution de la population des exploitations agricoles.
 - L'effectif des membres des familles des chefs d'exploitation continue à baisser dans toute la Bretagne. Les chiffres suivants le prouvent :
 - Mor-Bihan : l'effectif est passé de

BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES

Le rendez-vous des Finistériens
Ouvert jusqu'à 1 h. du matin
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

seignement supérieur. Malgré des demandes présentées depuis un an, rien n'a abouti.

- Le Syndicat C.G.T. de l'usine Citroën avait exposé ses revendications le 12 mars 1969 :
 - augmentation des salaires ;
 - primes et indemnités ;
 - réduction du temps de travail ;
 - mensualisation des salaires ;
 - garantie et extension des libertés syndicales ;
 - augmentation des congés payés ;
 - avantages pour les jeunes et les femmes.
 Seule la revendication concernant la prime de transport a été en partie satisfaite ; en conséquence la C.G.T. propose la conclusion d'un accord d'entreprise avant les congés.

MOR-BIHAN

cernant l'aménagement de la Brière.

- Nous annonçons dans la rubrique du mois dernier un projet de fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture des académies de Nantes et de Rennes. Les divers responsables locaux concernés se sont réunis le 22 juin à La Baule et ont décidé de mettre le projet en application pour lutter contre les mesures gouvernementales.

161 900 en 1963 à 137 800 en 1967, soit une diminution de 15 %.

- Côtes-du-Nord : l'effectif est passé de 176 700 à 156 600, soit 11 % de diminution.
- Le Finistère a connu une diminution de 8 % (de 190 800 à 175 300).
- Pour l'Ille-et-Vilaine, l'effectif est descendu de 176 170 à 158 340, soit 5 % de diminution.

Les chiffres de la Loire-Atlantique ne sont pas connus, celle-ci ayant été séparée de la Bretagne.

Ces diminutions d'effectifs représentent autant de travailleurs bretons réduits au chômage ou exilés.

TI KOZH
CREPERIE BRETONNE
39, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent

Je suis un fidèle lecteur du « Peuple Breton » et j'apprécie énormément le sérieux avec lequel vous analysez la situation en Bretagne. A ce titre, je voudrais vous faire quelques amicales critiques sur le numéro 67. La publicité devient de plus en plus envahissante et de moins en moins sérieuse ; je comprends que votre journal a besoin de vivre, mais serait-il possible de choquer un peu moins le lecteur.

D'autre part, consacrer une page entière à énoncer des signatures n'est pas, en raison du nombre de signatures et du peu d'intérêt que leur lecture représente, le travail d'un journal politique.

Une autre critique, plus importante celle-là, vise la tendance à formuler des appréciations trop sur un plan personnel.

Y. Le Bonniec dit que l'on croit ou on ne croit pas à la « vocation nationale » de la Bretagne. Il a tort, la politique, du moins celle que vous menez, n'est pas un acte de foi, c'est un engagement qui vient des analyses sérieuses que vous faites, de l'existence d'un peuple breton et de ses droits.

De même, Evenou a raison de répondre à son interpellateur, mais pas en disant qu'il sait de quoi il parle mais en donnant des arguments politiques.

Une dernière suggestion. Vous avez eu un article très intéressant sur ETA et vous devriez parler maintenant de la répression féroce qui se déroule en Euskadi.

Continuez votre action. Kenavo ha Bevet Breizh.

Erwan ROLLAND,
Bureau de Poste d'Elbeuf (76).

Je suis étonné que vous ne vous intéressiez pas aux problèmes des pêcheurs.

En effet, nous assistons actuellement, de la part des pêcheurs artisans, à une vente importante de bateaux de toutes longueurs. Plus que tous autres, nos travailleurs de la mer, sont

les victimes du système capitaliste qui spéculent sur l'achat de leurs poissons.

A Quiberon, six camarades ont été obligés de vendre leurs pinasses, à Concarneau, à Lorient, au Guilvinec, dans tous nos ports, le problème est identique.

Une solution s'impose : supprimer les intermédiaires inutiles, ces parasites, s'organiser en coopérative comme nos agriculteurs ; et mettre halte à la « mafia » des armateurs, et surtout combattre les décisions de nos sénateurs, qui refusent des usines pour ne pas déparer le site, disent-ils. Est-ce sérieux ?

Camarades, intéressez-vous à leurs problèmes, aidez-les à les surmonter, ils n'ont que leurs bras pour lutter, n'oubliez pas que beaucoup ne sont pas conscients de leurs malheurs ; on leur cache les vraies raisons, aussi dénoncez-les.

J.K. PARIS

Je lis aujourd'hui dans le Peuple Breton que vous préconisez l'abstention dans le vote de dimanche prochain, c'est-à-dire que vous n'êtes pas d'accord avec Morvan LEBESQUE qui adjure les lecteurs du « canard » de ne pas appliquer la politique du pire.

Étant tout à fait d'accord avec ce grand journaliste homme de réflexion et d'expérience, j'ai le regret de vous faire savoir que votre orientation ne me convient pas.

J.P. PRISER - Brest

Imprimerie Commerciale. Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 5 000 — Dépôt légal 3^e trimestre